

l'Echo de la Robertsau

Septembre 2026 - Numéro 300

www.adirobertsau.fr



S'läuchblättel

N° 300

Les grandes
mobilisations de
l'ADIR au service
des Robertsauviens

NUMÉRO
COLLECTOR

 **AGE D'OR**
services

Parce que bien manger commence
par un service de *confiance*,
choisissez la *proximité* de
notre agence

50%
de remise
immédiate⁽¹⁾



AGE D'OR Services Strasbourg
03 88 41 02 92
9 rue Saint Aloise 67100 Strasbourg
strasbourg-nord@agedorservices.com

(1) Avantage fiscal selon les conditions en vigueur de l'article 199 sexdecies du CGI.

agedorservices.com  LA VIE CHEZ VOUS.

L'EMPLACEMENT

CABINET IMMOBILIER

EXPERTISE - TRANSACTION - LOCATION



**Tout commence par un avis de valeur
juste !**

81, RUE BOECKLIN
STRASBOURG ROBERTSAU

03 88 310 200
WWW.LEMPLACEMENT.COM

Von de Kay

IMMOBILIER

Faire de votre bien le plus bel endroit sur terre





ESTIMATION OFFERTE

ACHAT VENTE LOCATION

📞 03.88.31.58.15
✉ agence@vondekay.com



C'est avoir tort que d'avoir raison trop tôt.

Marguerite Yourcenar

Canicule, vague de chaleur, pic de chaleur, épisode de chaleur... Arrêtons là cette litanie employée par les médias pour désigner les hausses de températures dont nous avons tous subi les conséquences ces trois derniers mois et dégageons-nous de cet enchevêtrement de dénominations.

Notre propos n'est pas de persuader ceux qui continuent de nier l'origine humaine du changement climatique. Tous les arguments que l'on peut leur opposer seront balayés du revers de la main pour une raison très simple : il ne faut surtout rien changer au fonctionnement d'un monde qu'ils estiment parfait : « *S'opposer à cette doctrine, c'est aller contre le progrès dont la finalité est d'améliorer les conditions de vie.* » Et d'affirmer que notre système économique saura résoudre les problèmes du climat alors qu'il en est responsable. Soulignons toutefois que ces prises de position ont été confirmées au plus haut niveau par nos politiques. On rappellera ici l'arrogance et le simplisme d'un candidat à la présidence de la République qui, en septembre 2020, devant un parterre de chefs d'entreprise de la « *French Tech* », déclarait : « *Je ne crois pas qu'on règlera les problèmes économiques en revenant à la lampe à huile, je ne crois pas que le modèle Amish permette de régler les défis de l'écologie contemporaine.* » Voilà un slogan très séduisant, totalement caricatural, qui semblait ne laisser

d'autre choix que la lampe à huile ou la 5G. Il n'est pas indifférent non plus de constater que ce futur Président de la République Française utilisait l'expression anglaise « *French Tech* » plutôt que « *la technologie française* » ou « *la tech française* » pour désigner l'ensemble des entreprises innovantes en France.

Mais restons optimistes. De nombreux esprits évoluent, et cela parce que la conjoncture scientifique a considérablement évolué ces dernières années. L'arrivée de l'IA amène à réfléchir différemment

sur la notion de progrès. Ils sont, en effet, une majorité, aujourd'hui, à s'émouvoir des risques que leur apporte l'IA : pullulement de fausses informations (ne nous résignons pas à employer « *fake news* » !), remise en cause des processus électoraux, destruction massive d'emplois, dépendance de leurs enfants à l'« *ami IA* ». Nos concitoyens prenant conscience de l'impact au plus profond de leurs convictions, de leurs fonctionnements professionnels ou familiaux, les voilà enfin prêts à reconsidérer leurs certitudes, dès que l'on touche à leur quotidien.

Ainsi réjouissons-nous d'entendre quantité d'adeptes du jardin affirmer que les moustiques seraient aujourd'hui moins nombreux si l'on protégeait les oiseaux. Ne pas utiliser de pesticides, prôner l'extinction nocturne des lampadaires restent les meilleurs moyens de les préserver. Certains, aujourd'hui, ont oublié que les meilleurs démoustiqueurs sont, de nuit, la chauve-souris, de jour, l'hirondelle.

C'est avoir tort que d'avoir raison trop tôt.

Jacques GRATECOS
Président de l'ADIR



Retrouvez nous
sur le site
de l'ADIR



Prenez soin de vos tapis !

ARRÊTS DES FRANGES, NOUAGE DES PARTIES ABÎMÉES,
RÉALISATION DE LISIÈRES, LAVAGE ET RAVIVEMENT DES COULEURS...

A deux pas de la rue Mélanie, **M. Oskar**, spécialiste en tapis persans depuis trois générations, vous propose ses compétences.

ALSACE TAPIS - 26 rue Constant Strohl
67000 Strasbourg - Robertsau (perpendiculaire à la rue Mélanie)
Tél. 03.67.10.10.33 / 06.64.84.86.59 - alsacetapis@gmail.com



L'Echo de La Robertsau N° 300 - septembre 2026

Bulletin trimestriel publié par l'Association de Défense des Intérêts de La Robertsau.

Association agréée par arrêté préfectoral du 24.8.84 pour la défense de la nature, de l'environnement et du cadre de vie, fédérée à Alsace Nature.

78 rue du Docteur François - 67000 STRASBOURG

mail : contact.adir@laposte.net - site : www.adirobertsau.fr

Directeur de la publication : Jacques GRATECOS : Tél.: 06 15 70 20 15

Mise en page - Impression : Pointillés - Bischheim

Image de Une : photo montage - EJ - Image © Openstreet map

Photos : Emmanuel Jacob. Tous droits réservés. Autres documents remis.

Tirage : 12.500 exemplaires - Dépôt légal : 3^e trimestre 2026

Nous remercions
nos annonceurs qui,
par leur confiance renouvelée,
assurent la pérennité
de l'Echo de La Robertsau
et la diffusion
de nos informations.

sonance
AUDITION

**Bilan auditif
OFFERT¹**



**Essai 30 jours
GRATUIT²**



1. Bilan à but non médical 2. Essai sur prescription 3. Offre pour l'achat d'un appareil de classe II, hors réseau Santéclair, voir conditions en centre. 2026/02 Crédit photo: Phonak. Phonak Sphere Eon. Les aides auditives ont pour fonction d'amplifier les sons et de les transmettre dans l'oreille, afin de compenser une perte auditive. Ces dispositifs médicaux sont des produits de santé réglementés qui portent, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Sonance Audition Strasbourg - RCS 848 943 759 Strasbourg.

ET SI VOUS TESTIEZ VOTRE AUDITION?)))

Essayez **gratuitement²** et **sans engagement** les aides auditives dernière génération

Phonak Eon : un virage technologique au service de votre audition : des aides auditives optimisées avec l'intelligence artificielle, rechargeables et connectées !



**Trouvez le centre Sonance
le plus proche de chez vous :**

STRASBOURG
03 90 23 60 12

HOERDT
03 74 47 04 40

ROBERTSAU
03 88 61 03 77

BARLIER
IMMOBILIER

**Connaissez-vous la valeur
de votre bien immobilier ?**

L'Oeil de l'expert 🔍

Un locataire m'a donné congé avec un préavis d'un mois mais souhaite faire l'état des lieux dans deux semaines. Devra-il payer un mois de loyer ou 2 semaine de loyer ?

Article 15 de la loi de 1989. Le locataire n'est redevable que sur la période où il a réellement occupé les lieux. Si le bailleur accepte de faire l'état des lieux 2 semaines avant, le locataire ne sera donc redevable que de la moitié du mois.



Tricia BARLIER
Dirigeante de l'agence
06.37.50.79.40

Contactez-nous

03.88.39.57.62

www.barlierimmobilier.fr



SOMMAIRE



PAGE 6

Histoire

L'ADN de l'ADIR



PAGES 8 à 12 et 17

ADIR : un combat après l'autre

- La rue du Dr François
- Le Foyer Saint-Louis
- La rue Böcklin



Numéro collector !

PAGES 13 à 16

Fac-similé détachable

Le premier numéro de l'Echo de la Robertsau !



PAGES 18 et 19

Réserve naturelle

La mosaïque des habitats rhénans : un patchwork vivant aux portes de notre quartier



PAGE 21

Réserve naturelle

L'ADIR, l'environnement et la réserve



PAGES 22 et 23

Environnement

Port aux pétroles : le combat de l'ADIR pour assurer la sécurité du quartier



PAGE 24

Environnement

Quand les industriels s'acharnent à imposer la géothermie profonde



PAGE 25

Vie de quartier



PAGES 26 et 27

Evénements culturels



La Cocotte
RESTAURANT
70 rue Böcklin - STRASBOURG / ROBERTSAU
03 88 31 87 65
<https://restaurantlacocotte.fr>
Ouvertures :
Le midi (12 h - 13 h 45) du mardi au samedi
Le soir (19 h - 21 h 45) du mardi au samedi

L'ADIR ENCOURAGE LES BONNES VOLONTÉS !

Joignez-vous à nous pour distribuer L'Écho. En y consacrant une demi-journée par trimestre, vous contribuerez à la diffusion de votre magazine.

Si vous êtes intéressé, contactez-nous au :
06 15 70 20 15 (Jacques)
06 10 32 14 42 (Éric)

NOUVEAU CAVISTE

TOURNÉE GÉNÉRALE

GALERIE COMMERÇANTE
8 RUE DE LA BRÊME, ROBERTSAU
Tel: 06.61.74.66.44

NOUS DÉFENDONS VOTRE QUALITÉ DE VIE À LA ROBERTSAU - REJOIGNEZ L'ADIR

J'adhère :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone : Portable :

Courriel :

J'adhère à l'ADIR et je verse ma cotisation annuelle 2026 :

- ☐ Adhésion individuelle 25 €
☐ Adhésion famille 35 €
☐ Adhésion associations – syndics 35 €

N'oubliez pas la déduction fiscale ! Un reçu fiscal vous sera adressé.

Vos dons sont déductibles de votre impôt sur le revenu à hauteur de 66% dans la limite de 20% de vos revenus imposables.

L'ADIR peut vous recevoir sur rendez-vous (06 15 70 20 15) à l'espace d'accueil de l'Escale, 78 rue du Docteur François.



Intemporelle
INSTITUT ESTHETIQUE

Visage
corps
maquillage
épilation
manucure
soins homme

03 88 41 82 84
8 rue Mélanie
67000 STRASBOURG - Robertsau

Mardi, jeudi & vendredi : 9h - 19h
Mercredi & samedi : 9h - 14h30



bioclaire
Le bio à cœur !

Votre magasin indépendant bio de proximité à la Robertsau.



- Grande épicerie bio
- Fruits, légumes et pain frais bio
- Place au local et aux artisans bio
- Eau minérale Celtic en verre consigné
- Idées Cadeaux
- Les indispensables zéro-déchets
- Compléments alimentaires

Du lundi au vendredi : 8h30 à 19h - Le samedi : 8h30 à 17h

BIOCLAIRE - 85 RUE BOECKLIN 67000 STRASBOURG
03 88 45 14 81
RETROUVEZ-NOUS SUR NOTRE INSTAGRAM !

SUPERMARCHÉ
MATCH

ROBERTSAU
Route de la Wantzenau - STRASBOURG
Tél. 03.88.31.05.10
Du lundi au samedi : 8h-20h30



CHEZ NOUS ÊTRE FIDÈLE, ÇA PAYE !

NOUVEAU
TOUTES LES 10 VISITES 10% À CAGNOTTER
SUR LE TICKET DE VOTRE CHOIX DANS LES 10 JOURS

AVEC VOTRE NOUVEL AVANTAGE FIDÉLITÉ, CHAQUE PASSAGE EN CAISSE COMPTE POUR FAIRE DES ÉCONOMIES !

PROFITEZ ÉGALEMENT DE TOUS VOS AVANTAGES FIDÉLITÉ SUR LE DRIVE !
supermarchesmatchdrive.fr



(1) 1 visite = 1 passage en caisse, limité à 1 passage en caisse par jour. Voir conditions à l'accueil de votre magasin.



du mardi au samedi
de 9h à 17h30
Samedi de 8h à 16h30

Maquillage Bio
Couleur caramel
natural make up

Coloration sans parabène, sans ammoniaque, sans résorcine

Une équipe de choc pour une clientèle de choix !



L'ADN de L'ADIR

11 août 1958. Il fait particulièrement chaud et lourd ce jour-là sur tout le Bas-Rhin. Entre 18 h à 19 h, le ciel s'écroule littéralement sur Strasbourg ; les vents dépassent 120 km/h. À la Robertsau, des grêlons de la taille d'une balle de tennis s'abattent sur les toits et les fenêtres, occasionnant de lourds dégâts : toitures défoncées, vitres brisées, voitures criblées de bosses. Le grêlon le plus gros répertorié en France (972 grammes) est recueilli. Sur l'agglomération, une centaine de blessés sont pris en charge par les hôpitaux. Dans le quartier, c'est la consternation : les maisons inondées à la toiture détruite sont très nombreuses ; les autorités font ce qu'elles peuvent, mais sont complètement débordées par l'ampleur des dégâts ; les quelques artisans couvreurs ne savent pas répondre à la demande et il manque rapidement de tuiles et de bois de charpente. Les assureurs peinent à répondre à la hauteur de la catastrophe.



Le dôme de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, le 12 août 1958 – Photo archives DNA.

Dans les jours qui suivent, un comité de défense des habitants de la Robertsau se mobilise rapidement et demande à ce que la Robertsau soit déclarée « Zone sinistrée ». Ce comité est reçu par le Général De Gaulle à l'Élysée qui promet de régler la situation lorsqu'il viendra à Strasbourg le 22 novembre 1958. C'est ainsi que les sinistrés robertsauviens reçoivent satisfaction et les dommages remboursés en cinq annuités. C'est la première action de l'ADIR et son premier résultat.

Le 29 octobre 1958 se tient au Foyer Saint Louis l'Assemblée Générale constitutive de l'ADIR, animée par les membres du comité de défense. Il y est rappelé qu'une telle association existait déjà avant-guerre dans le quartier. Les objectifs visent à faire aboutir les diverses doléances au sujet des droits des riverains dont éclairages, transport, trottoirs, chaussée ; un programme minimum d'aide et d'assistance solidaire aux sinistrés est présenté.



La Une des Dernières Nouvelles d'Alsace au lendemain de l'orage du 11 août 1958 – Photo archives DNA.

Que retenir de ces événements ?

Tout d'abord, en ces temps de dérèglement climatique, nul n'est malheureusement à l'abri d'un aléa majeur. Ensuite, l'ADIR a dans ses racines que c'est la solidarité, l'entraide qui permettent à tous de s'en sortir. Dans les périodes caniculaires que nous venons de connaître, n'hésitez pas à prendre des nouvelles de vos voisins, à les aider au besoin (faire les courses pour une personne âgée, c'est si simple !).

Enfin, l'Union fait la force ! Agir ensemble et collectivement, proposer de manière constructive, mais non sans débats, c'est faire que notre quartier évolue en accord avec les attendus de ses habitants.

Alors adhérez à l'ADIR !

François GUERDER



Pergolas bioclimatiques



Pergolas à toile

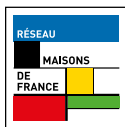


Stores extérieurs



Stores intérieurs

-20%*
sur la gamme.



WALTER
STORES & VOLETS



www.walter-stores.fr



@WalterStores



03 88 20 80 05

*Offre valable sur présentation de ce coupon.

ADIR : un combat après l'autre

La rue du Dr François : une victoire des riverains soutenus par l'ADIR !

Une bataille éclair mémorable pour sauver le cachet typique d'une des plus anciennes rues de la Robertsau, la rue du Dr François. Un coup de gueule de l'ADIR (Écho n°182) + des propositions formulées et dessinées par les riverains (Écho n°185) = une victoire au bénéfice de toutes et tous !

AMENAGEMENT DE RUE

Marc HOFFSESS

Ne cassez pas la rue du Dr. François !

La rue du Dr François, c'est l'une des dernières rues typiques de la Robertsau, une de ces rues dont chacun reconnaît le charme qui, pour tous, fait partie du patrimoine de la Robertsau et qui, pour tout le monde, doit être préservée...

Cette belle unanimité associative a été battue en brèche, lors d'un Comité de Pilotage de juin dernier: l'ADIR a été bien seule à défendre le maintien sine qua non du cachet de cette ruelle. Devant les perspectives effarantes dressées par le représentant du Service de la Voirie de la Ville, nous nous sommes arc-boutés, tels de funestes clébards à leur morceau de gras!

De quoi s'agit-il? C'est vrai que les riverains de cette rue méritent un assainissement correct de leur maison. C'est vrai qu'elle est en mauvais état, du fait notamment du passage des camions des divers chantiers qui ont eu lieu dans ses

parages. Bref, il faudra, à moyen terme, la réparer. Oui, mais comment?

Monsieur Rust, éminent technicien de la voirie, nous concocte un de ces projets dont il a le secret. Pour lui, impossible de ne pas élargir cette rue! D'abord, pour permettre l'accès aux engins poseurs des tuyaux d'assainissement. Ensuite, pour la "redresser", afin d'améliorer la circulation des voitures et donc, - logique implacable -, d'augmenter la sécurité des piétons et des cyclistes: une chaussée de 5 à 6 m, deux trottoirs avec des niches de stationnement... Et puis, après, on mettra des gendarmes couchés pour freiner les voitures. Exit les jardins-devant, la verdure, les fleurs, les haies, les petits potagers, l'ambiance intimiste!

Pour vous faire une idée, allez voir la rue Kempf, dernier exemple éloquent d'une "rustisation" catastrophique.

Face à cette conception "rustique" de l'aménagement de rues, l'ADIR dit:

- que la pose d'une canalisation (en

sous-sol, à moins de vouloir faire des égouts à ciel ouvert...) ne préjuge en rien de l'aménagement paysager en surface; on pourrait même en profiter pour enterrer tous les réseaux (Electricité, PetT...);

- que les gens de la rue se sont très bien occupés jusqu'à présent des jardins de devant et qu'il n'y a pas de raison que ça les intéresse moins;

- que cette rue est peut-être celle où les piétons et les cyclistes sont le plus en sécurité: l'étroitesse oblige les voitures à ralentir, n'importe quel patelin bas-rhinois a pigé ça!

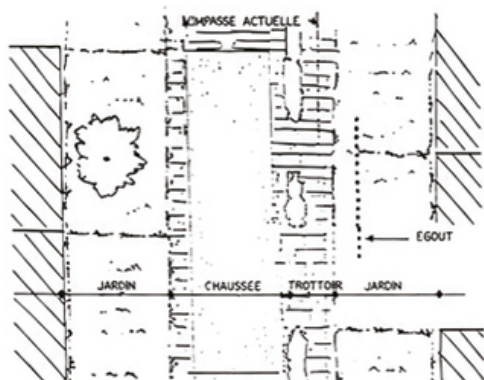
- que la sécurité dans cette rue sera donc garantie par une obligation physique de ralentir pour les voitures, beaucoup plus que par une chaussée "redressée" et élargie avec deux trottoirs.

Voilà ce pour quoi l'ADIR, même seule, se battra: pour une rue, dont la rénovation respecte l'ambiance et le cachet actuels.



Les riverains proposent

Loin des grands discours et des belles phrases sur la citoyenneté, la démocratie locale ou la participation des habitants à leur cadre de vie, un groupe de riverains de la rue du Dr François s'est mobilisé, a réfléchi, a dessiné. L'ECHO se réjouit de présenter ci-dessous leur proposition de réaménagement de leur rue.



«Notre projet d'aménagement de la rue du Dr François, illustré par les croquis ci-contre, repose sur les principes suivants:

1. une chaussée de 3 mètres de large, minimum requis pour l'accès des voitures de pompiers;
 2. un trottoir pour le cheminement des piétons ou pour servir de refuge;
 3. une rangée de plantations basses pour délimiter le trottoir et empêcher les voitures de se garer dessus. En même temps, cette rangée pourrait aisément être franchie, en cas d'urgence, par les véhicules de secours;
 4. une chaussée structurée, pour la rétrécir visuellement et physiquement, par:
 - des revers latéraux en pavés inclinés,
 - des ralentisseurs transversaux en pavés.Le reste de la chaussée serait en enrobé simple.
 5. l'égout et les autres réseaux passeraient sous les jardins-de-devant, d'où ils resteraient accessibles à l'entretien;
 6. un éclairage plus bas, favorisant les piétons.
- Les jardins seraient maintenus et leur entretien serait restitué, après travaux, aux riverains.»

Que pense l'ADIR de ce projet, proposé par les riverains?

Dans la forme, on peut dire que c'est le premier projet de rue à la Robertsau, qui émane des riverains. Ceci est trop précieux pour qu'on le néglige. Sur le fond, il respecte profondément l'identité de cette rue, tout en la conciliant avec les exigences de la modernité, pour l'assainissement par exemple.

Les jardins-de-devant seraient maintenus...

Oui, cela est capital, ici surtout. D'une part, parce que ces jardins-de-devant constituent l'essentiel de l'image de la rue. D'autre part, parce qu'en définitive, le cachet de cette rue que tous veulent préserver, ce sont les riverains eux-mêmes qui l'ont construit, au fil du temps, chaque riverain prenant soin de son petit jardin, au bénéfice de la qualité de l'ensemble. Pourquoi les déposséder de cette responsabilité?

N'est-ce pas une privatisation de fait de ces jardins?

Non, parce que la collectivité en reste propriétaire, se ménageant ainsi le droit d'agrandir la rue quand le besoin s'en fera plus sentir qu'actuellement. Et aussi parce qu'elle se préserve le droit d'y pénétrer pour l'entretien de l'assainissement et des réseaux, ou en cas d'urgence...Ça a bien marché jusqu'à présent, pourquoi faudrait-il que ça change?

La rue du Dr François n'est-elle pas un cas à part?

Elle l'est un peu, parce que cette rue est sensible et qu'elle fait partie du patrimoine historique et paysager de la Robertsau. Mais de cet exemple, il faut retenir la méthode, qui peut être reprise pour tous les projets de rues, de placettes ou autres: impliquer les habitants, leur expliquer les enjeux plus larges que peut-être ils négligent, et les écouter.

En définitive, la sauvegarde du cachet de la rue du Dr François et de tous les coins de la Robertsau auxquels on tient, ne pourra venir ni des bureaux d'études privés, ni des techniciens, ni même des associations (ça fait longtemps que nous nous battons sur ces thèmes...), mais uniquement des riverains et des habitants, s'ils se mobilisent...

25 PROPOSITIONS POUR AME

Devant les enjeux liés au Vieux Centre de la Robertsau, -l'Espace Boecklin-, le Comité de Pilotage (*) ont mené une réflexion, qui les conduit à vous présenter des propositions destinées à redonner au vieux centre de notre quartier son caractère d'habitat d'exception.

Avant de les soumettre à la Municipalité, nous souhaitons vous les présenter et engager le débat avec vous, qui fréquentez le quartier.

Nous vous attendons nombreux aux divers rendez-vous que nous organiserons.

A bientôt,

QUELQUES EXEMPLES...

4 Amélioration du stationnement rue du Dr Freysz

L'importante largeur de la rue du Dr Freysz, par ailleurs en cul-de-sac, pourrait être mise à profit pour l'aménagement d'aires de stationnement en épis en son milieu. Un tel ordonnancement permettrait de réguler l'anarchie actuelle du stationnement dans cette rue, tout en augmentant sensiblement le nombre de places disponibles (env. + 40 pl.)

7 A terme, construction d'un grand parking central

Les prochaines opérations d'urbanisme (sur le site Massor ou derrière l'église protestante) devraient intégrer la construction d'un grand parking central, de façon à délester très sensiblement l'Espace Boecklin du stationnement automobile.

9 Instauration d'une zone bleue sur la rue Boecklin

Sur cette rue très commerçante, où la pression automobile se fait fortement sentir, un stationnement unilatéral (alterné ou non) permettrait de gagner de la place pour les piétons et les cyclistes (aménagement d'une bande cyclable).
Couplée avec l'instauration d'une zone bleue et la création préalable de places de stationnement permanent à proximité, cette proposition améliorerait l'accès des commerces par les clients et les possibilités permanentes d'animation commerciale. (Cette proposition serait encore à discuter avec les commerçants concernés).

Qu'en pensez-vous ?



LIORER NOTRE CADRE DE VIE

et les pressions qu'il subit, des membres des huit associations représentées au
er un schéma d'ensemble sur l'avenir de cet Espace: 25 idées d'aménagement,
quartier la chaleur et la qualité de vie qu'il mérite.
ous avons souhaité recueillir vos réactions,
quentez quotidiennement cet Espace.
lez-vous que nous vous proposons! (voir au dos)
entôt!



QUELQUES EXEMPLES...

13 Réaménagement de la Petite Orangerie

Dans cet espace actuellement délaissé, pourraient être aménagés des jeux pour enfants, de nouveaux WC publics, des bancs ou encore un kiosque à musique. Il faudrait aussi mieux ouvrir l'endroit, en supprimant la pissotière et en aménageant une liaison piétonne et cyclable d'une part vers le parking rue Adler et l'Ecole, d'autre part vers l'est (hôpital St-François et rue de la Lamproie).

17 Aménagement paysager du parvis de l'église catholique

Lié à la suppression de tout stationnement devant l'église, cet aménagement paysager devrait concerner l'ensemble du parvis, entre l'église et l'école. Il constituerait une coupure efficace de la vitesse de circulation sur la rue Jeanne d'Arc. Il faudrait y inclure la réinstallation de WC publics, ainsi que la réfection de son éclairage public.

Le stationnement serait reporté sur la partie arrière de l'église, rue Charles de Foucault, avec un passage piéton par le verger.

24 Inventaire, protection et découverte du patrimoine

Les richesses monumentales de l'Espace Boecklin devraient faire l'objet d'un inventaire précis, qui permettrait, d'une part, de les protéger réglementairement, et d'autre part, de mieux les faire connaître aux Robertsauviens, par divers moyens.

(*) Ces propositions ont été élaborées par un groupe de travail réunissant des membres d'Alsace Nature Strasbourg, de l'ACAR, de l'ADIR, de l'ALCI, de l'ASSER, de l'Escale et des Paroisses Catholique et Protestante.

BOECKLIN
ESPACE

ADIR : un combat après l'autre

Le Foyer Saint-Louis : dix ans de rebondissements au cœur du quartier.

S'il y a bien un dossier qui témoigne de l'action de l'ADIR au service du quartier et des habitants, c'est bien celui du foyer Saint-Louis, où l'on est passé à deux doigts de la catastrophe urbanistique.

Pendant près d'une décennie, le devenir du Foyer Saint-Louis aura été l'un des dossiers les plus sensibles de la Robertsau. Derrière la question du devenir d'un bâtiment paroissial, se sont progressivement cristallisés plusieurs enjeux : préservation du patrimoine, urbanisation du cœur historique du quartier, maintien des espaces verts, avenir des équipements publics et, surtout, place des habitants dans les décisions d'aménagement.

C'est au cœur de l'été 2012 que la CUS (Communauté Urbaine de Strasbourg - qui deviendra plus tard l'Eurométropole) lance une discrète enquête publique sur la modification du POS 35 (Plan d'Occupation des Sols - qui deviendra plus tard le PLUi). Il y est proposé de lever la servitude sur « le jardin du curé » afin d'y créer un nouveau foyer à la place du foyer Saint-Louis décrit (SIC) « comme vétuste et non conforme ». L'enquête publique ne le précise pas, mais c'est bien le foyer Saint-Louis qui est la cible des appétits des promoteurs.

Le Foyer Saint-Louis, situé rue du Docteur Maurice Freysz, face à la place du Corps de Garde, a été construit entre 1910 et 1912 sur les plans de l'architecte E. Sigrist. Il a résisté à deux guerres, c'est dire s'il est « vénérable ». Destiné à l'origine aux activités de la paroisse catholique, il a également accueilli au fil des décennies de nombreuses associations, des mouvements de jeunesse, des réunions, des manifestations culturelles, et même des réunions politiques !

L'ADIR se mobilise rapidement avec l'AAJA (Association des amis de la rue Jeanne d'Arc) et écrit au maire de Strasbourg Roland Ries pour préserver le « jardin d'Eden ». L'association patrimoine et modernité pétitionne, mais rien n'y fait, le projet continue comme si de rien n'était. Ce n'est qu'avec la constitution du collectif transpartisan « Un cœur pour la Robertsau » et les nombreux recours de l'ADIR au tribunal administratif que la démolition du foyer sera enfin mise en pause avant sa rénovation définitive. Restait l'avenir des cours, toujours sous



le coup du béton. L'arrivée des écologistes à la municipalité a permis de leur éviter un destin funeste.

L'affaire du « foyer Saint-Louis », vous pouvez la suivre à travers les nombreux numéros de l'Écho de la Robertsau. Mais elle témoigne de la ténacité et de l'importance d'une association : tenir bon et sur le temps. C'était un peu David contre Goliath, mais quand les intérêts de la Robertsau sont en jeu, l'ADIR sait se mobiliser.

Aujourd'hui, le foyer Saint-Louis rénové accueille de nombreuses activités. Les cours trouvent petit à petit leurs usages. On a vu cet été de belles parties de pétanque entre amis, des enfants jouer, des promeneurs s'y restaurer, et même des associations y faire des vins d'honneur. Cet espace est enfin rendu aux Robertsauviens. Merci à tous ceux qui nous ont soutenus pendant de nombreuses années. Cette victoire est la vôtre.

Emmanuel JACOB



Trait d'Esprit
COIFFURE

REDKEN
5TH AVENUE NYC

LA BIOSPHETIQUE®
PARIS

80, route de la Wantzenau - 67000 STRASBOURG

Tél. : **03 88 418 398**

**JLZ le JARDINIER
FLORICIM**

Jardinier Paysagiste

Fleurissement et entretien
de tombes et d'espaces verts

René et Thomas Sommer

40 chemin Beulenwoerth
67000 STRASBOURG

03 88 78 20 21

contact@jlzlejardinier.fr

SI!
services à
la personne

Déduction fiscale
de 50% sur les travaux

INVITATION
au
**Grand
CONCERT D'HIVER**

qui aura lieu
SAMEDI, le 6 FEVRIER 1960,
à 20 heures 30

dans la grande salle du
Restaurant de l'Orangerie

L'ECHO

DE LA

ROBERTSAU

JANVIER 1960 — No 1

Bulletin mensuel de l'Association de
Défense des Intérêts de la Robertsau

Responsable de la Publication : M. ZIMMER E., 23, Chemin de l'Ill, Robertsau
Rédaction : MM. Marc REYMANN et Edmond BIRGHOFER

25 Jahre

im Dienste der Robertsau

RADIANE-WOLF

131, Rue Boecklin
ROBERTSAU

RADIO-TÉLÉVISION

Cuisinières à Gaz
Electricité et Charbon

Beste Zahlungsbedingungen

Die Unterredung mit Herrn Maire

Nach fast 7 Monaten Abwartestellung bekamen wir nun doch noch ein Schreiben von Seiten des Herrn Maire, dass er gewillt wäre eine Delegation unseres hiesigen Interessenvereins zu empfangen. Mit folgender Delegation folgten wir nun dieser Einladung, Präsident M. Zimmer, Vize-Präsident Klein, Reymann, Barbier, Kamper. Nach kurzer Begrüssung legte die Delegation folgende 9 Punkte dem Herrn Maire zur Diskussion vor:

Punkt 1: Strassengebühren.

Wie zu erwarten war, nahm dieser Punkt die meiste Zeit in Anspruch. War es doch der Wichtigste, denn wie hart kann auf einmal ein kleiner Hausbesitzer betroffen werden mit etlichen hunderttausend Francs, je nach laufendem Meter Eigentum. Nach reiflicher Diskussion versichert uns der Herr Maire, dass er mit unseren Vorschlägen einig sei, sagte aber gleichzeitig, «dass das Gesetz für alle gleich sei». Auch sagte er, dass schon Verlängerungsfristen zur Regelung geschaffen wurden und zwar auf 5 Jahre, was natürlich dem Wunsche unserer Delegation keinesfalls entsprach, denn unsere Forderung lautete «Abschaffung der Strassengebühren für Verbreiterung von alten Strassen für die alten Anwohner und Herabsetzung der entschieden zu hohen Strassengebühren für Neubauten (Lotissement)». Nun, warum kommen bei uns die Strassengebühren so hoch zu stehen? Die Stadtverwaltung erhält jedes Jahr Subventionen von Seiten des Staates für den Unterhalt der Strassen, da man aber von diesen Subventionen so wenig wie möglich ausgeben will, baut man bei Neuanlegung sehr gute Strassen, die während 30 Jah-

ren keinen Unterhalt brauchen, natürlich ist das ein Leichtes, da ja diese Neuanlagen auf Kosten der Hausbesitzer gehen.

Punkt 2: Post.

Die Sache wird untersucht werden.

Punkt 3: Kinderspielplätze.

Hier sagte er uns geeignete Plätze anzugeben zwecks Einrichtung derselben.

Punkt 4: Altersheim.

Steht im Plan, nur weiss man noch nicht, will man es dem Spital oder einer Aufsichtskommission zur Verwaltung geben.

Punkt 5: Festsaal.

Bei diesem Problem stiessen wir auf mehr Widerstand, jedoch nach längerer Diskussion und eventuellem Einsetzen von Privatkapital war der Herr Maire schon williger zum eventuellen Bau desselben. Nichtsdestoweniger versicherte er uns den Orangeriesaal nicht abzureissen bevor wir einen neuen Saal haben.

Punkt 6: Kanalbrücke.

Mit diesem Projekt ist die Stadtverwaltung in Verhandlung mit Paris zwecks Krediten.

Punkt 7: Strassensignalisation.

Das ist der Ressort meiner Adjoints, ich habe ja schliesslich genug zu tun, und alle wollen schliesslich etwas tun.

Punkt 8: Sportsplätze.

Wasser für A. S. Robertsau. W. C. für Arts et Sports. Dieser Punkt ist an Monsieur l'Adjoint Schmitt übergeben worden.

Punkt 9: Schwimmbad.

Hier gab es wieder eine längere Diskussion. Der Herr Maire teilte uns mit, dass zuerst in Neudorf ein Bad gebaut wer-

den muss, da ja die Bevölkerungszahl viel grösser ist als bei uns. Auf unser Drängen sah er allerdings die Notwendigkeit ein, und war bereit für uns eine kleinere Piscine eventuell errichten zu lassen.

Am Ende der Sitzung wurde beschlossen, dass der Interessenverein über alle aufgeworfenen Fragen dem Herrn Maire schriftlich Bericht erstatten wird. Des weiteren einigte man sich auf eine neue Zusammenkunft bis in drei Monaten um an Hand der Tatsachen festzustellen in wie weit die diskutierten Fragen verwirklicht wurden.

E. Zimmer.

An die Robertsauer Wirte und Geschäftsleute!

Die Association de défense des Intérêts de la Robertsau hat die Absicht, den Robertsauer Messti, der zur Zeit nur ein kümmerliches Dasein fristet, wieder neu zu beleben und zwar durch die Veranstaltung eines grossen Messtizes, der aus der Stadt und der näheren Umgebung einen grösseren Zugang von Messtibesuchern in unseren Vorort bringen soll.

Geplant ist ferner die Offenhaltung der Geschäfte an den Messtisonntagen bei den zuständigen Stellen zu beantragen, wie es anderswo auch geschieht.

Schaubuden und Karussells, sowie Belustigungen aller Art an den verschiedenen Plätzen

und Orten unseres Vorortes sollen in Betracht gezogen werden.

Als Messtisonntage werden die beiden Sonntage, 24. und 31. Juli in Aussicht genommen.

Zwecks Aussprache mit den Wirten, den Geschäftsleuten und sonstigen Interessenten hat die Association

Mittwoch, den 10. Februar 1960
8 Uhr abends im Restaurant «Au Cygne», Mme Stinnes, route de la Wantzenau 29, beim Lindenplatz (vorm. Fuchs) im hinteren Saale festgelegt.

Unser Vorort, der zur Zeit über 20.000 Einwohner zählt, und ständig anwächst, muss durch die Veranstaltung eines grossen Messti eine Neubelebung finden. Die Einberufer!

L'entretien avec M. le Maire

Après presque 7 mois d'attente nous avons enfin reçu de la part de Monsieur le Maire une lettre d'après laquelle il serait disposé à recevoir une délégation de notre Association de défense des intérêts de la Robertsau. La délégation composée de MM. Zimmer, président, Klein, vice-président, Reymann, Bar-

bier et Kamper, a donné suite à cette invitation et nous avons soumis les 9 points suivants à la discussion.

1) Taxe de riverains.

Comme on devait s'y attendre, ce point réclamait la plus grande part du temps, étant donné que c'était le plus important; car combien durement un petit propriétaire peut être frappé de quelques cent mille francs de taxe de riverains proportionnellement au mètre courant de sa propriété. Après une longue discussion M. le Maire nous assura d'être d'accord avec nos propositions, mais en même temps il fit remarquer que «la loi est la même pour tout le monde». Ensuite il affirma que pour la régularisation de cette affaire les délais de prolongation de cinq ans avaient déjà été créés; mais cela ne correspondait nullement aux vœux de notre délégation, étant donné qu'elle exigeait la suppression des taxes de riverains pour l'élargissement des vieilles rues en faveur des anciens riverains et la diminution des taxes de

(Suite page 2)



Aux Restaurateurs et Commerçants de la Robertsau

L'Association de défense des Intérêts de la Robertsau a l'intention de faire revivre la Foire de la Robertsau qui à l'époque actuelle végète dans la misère. A cet effet nous envisageons une grande cavalcade qui devrait attirer une grande foule de visiteurs de la ville et des environs dans notre faubourg. Nous envisageons également de demander l'autorisation des autorités pour l'ouverture des magasins pendant les dimanches de la foire comme c'est d'usage ailleurs.

Des baraques de foire, des carrousels ainsi que des divertissements de toutes sortes sur les différentes places de notre faubourg doivent être pris en considération. Pour un entretien avec les restaurateurs, les commerçants et autres personnes intéressées, l'Association a fixé un rendez-vous pour le

Mercredi 10 février 1960

à 20 heures au Restaurant «Au Cygne», Mme Stinnes, route de la Wantzenau No 29, près de la Place des Tilleuls (anc. Fuchs) dans la salle du fond.

Notre faubourg, qui compte pour le moment 20.000 habitants et s'accroît constamment doit trouver sa revivification par une grande foire.

Les auteurs.

L'entretien avec M. le Maire

(Suite de la 1ère page)

riverains pour les nouvelles constructions (lotissement) décidément trop élevées. Mais pourquoi ces taxes de riverains sont-elles si élevées? L'administration de la Ville reçoit annuellement de la part de l'Etat des subventions pour l'entretien des rues. Or, comme on a l'intention de dépenser de ces subventions le moins possible, on construit de très bonnes rues qui pendant 30 ans ne nécessitent plus d'entretien. Cela est naturellement très facile, puisque ces nouvelles constructions sont réalisées aux frais des propriétaires.

2) Poste.

L'affaire sera examinée.

3) Terrain de jeu pour enfants.

Monsieur le maire a déclaré de lui indiquer les emplacements propres à être aménagés.

4) Maison des vieux.

Est envisagée, mais il est encore incertain si l'Hôpital ou

une commission de surveillance serait chargée de son administration.

5) Salle de Fêtes.

Ce problème provoqua un peu plus d'opposition, mais après une discussion prolongée où l'on parlait d'investissement éventuelle de capitaux privés Monsieur le Maire est tout disposé à sa construction. Néanmoins il assura que la salle de l'Orangerie ne serait pas démolie avant que nous n'ayons une nouvelle salle.

6) Pont du Canal.

A ce sujet l'administration de la Ville est en négociation avec Paris pour obtenir des crédits.

7) Signalisation dans les rues.

Cette question touche le ressort de mon adjoint. Moi-même je suis assez occupé et finalement chacun veut faire quelque chose.

Der Bodenverkauf im Chemin Hechner und Chemin de l'Anguille

Vor kurzem erhielten etwa 15 bis 20 Anwohner des Hechner- und Aalwegs ein Schreiben von Seiten der Habitations Modérés zwecks Verkaufs ihres Bodens an die letztgenannte Baugesellschaft. Erwähnen wir gleich, dass der Brief in einem sehr zu denken gebenden Stil abgefasst war. Auch erhielten mehrere Anwohner den Besuch eines Beamten, der manchmal viel an Höflichkeit zu wünschen übrig liess.

Bei genanntem Bodenverkauf bietet die H. M. den Anwohnern 50.000 Francs pro Ar, was natürlich von den meisten als viel zu niedrig empfunden wurde. Nach einigen Diskussionen, wandten sich die Anwohner an den Interessenverein zwecks Verteidigung ihrer Sache. Nach einer ersten Versammlung im Restaurant Martin, unter der Führung des Präsidenten des Interessenvereins sowie eines Komiteemitglieds, wurde einstimmig beschlossen, eine zweite Versammlung im Beisein von Mons. Vix, Directeur der Habitations Modernes, einzuberufen. In dieser zweiten Versammlung gab Monsieur Vix bekannt, dass der festgesetzte Preis auf keinen Fall in die Höhe gesetzt werden kann. Er erklärte: «dass wenn die Mehrzahl der Anwohner nicht einverstanden sei zum Verkauf, er auf das Projekt verzichte, wenn es aber umgekehrt ist, bis auf einige, die nicht einverstanden wären, er eben zur Enteignung schreiten

müsste», gerade dieser Satz wurde von der Versammlung mit Protesten entgegengenommen.

Zum Schluss sprach Monsieur Zimmer zu den Versammelten, indem er unter anderem die Frage der Strassengebühren aufwarf. Sagte er doch: «500 N.F. für ein Ar, das bringt den Anwohnern 4 bis 5000 N.F. ein, und nachher kommt man mit den Strassengebühren, die ebensoviel, wenn nicht mehr kosten. Schlussfolgerung: der Boden ist fort und der kleine Pensionär, der seinen Lebensunterhalt verbesserte, indem er seine Kaninchen, Hühner usw. aufzucht, sowie sein Gemüse und Obst pflanzt, ist darum betrogen.

Wer ist die H. M.?

Die Habitation Moderne soll eine Privatgesellschaft sein, die den Schutz des Gemeinderates hat. An deren Spitze M. Vix, Direktor, steht und das Amt eines Sekretärs de Mairie inne hat. Alle anderen sind Beamte der Mairie und wenn es sich wegen Bodenabgabe handelt so unterschreibt ein Adjoint. Also ist die genannte Firma eine getarnte städtische Gesellschaft. Auf diese Weise hat die Stadtverwaltung immer saubere Hände gegenüber der Bevölkerung... und doch? Man darf die Bevölkerung nicht für so dumm verkaufen, denn auch sie sieht hinter die Kulissen solcher Machenschaften.

Ein Anwohner

8) Terrains de sports.

De l'eau pour l'A. S. Robertsau, des W. C. pour Arts et Sports. — C'est M. l'adjoint Schmitt qui s'en occupera.

9) Piscine.

Pour ce point il y avait de nouveau une discussion profonde. Monsieur le Maire nous informa que d'abord à Neudorf un bain devrait être construit vu le nombre de la population plus élevé de ce faubourg. Mais sur notre insistance il s'est déclaré prêt à faire construire pour la Robertsau une piscine plus petite.

A l'issue de la séance il fut convenu que l'Association de défense des intérêts de la Robertsau soumettra par écrit les questions posées à Monsieur le Maire. De plus on était d'accord pour une nouvelle rencontre au bout de trois mois afin de constater quelles questions avaient été réalisées.

Ruine Rue du Dr Woehrlin (am Plon)

Die seinerzeit von unserem Bulletin kritisierte Hausruine ist nun dem Abbruch zum Opfer gefallen, gibt jedoch den Ausblick auf eine alte, altersschwache Scheune dahinter preis.

Wie wir erfahren konnten, soll an diesem Platz ein grosser moderner Häuserblock noch dieses Jahr erstellt werden, sobald die derzeitigen Mieter eine andere Wohnung gefunden haben, was wir ihnen wünschen.

Durch die Erstellung eines grossen Häuserblocks erfährt die Rue Dr Woehrlin, am Plon eine fühlbare Verbreiterung und hoffen wir, dass auch in Fortsetzung diese Verbreiterung durchgeführt wird, um ein schon lange bestehendes Hindernis aus der Welt zu schaffen.

Das Comité.

La maison, citée dans notre Bulletin antérieur comme étant une ruine, fut complètement détruite entre temps, mais sa disparition nous permet maintenant l'aspect d'une grange également vieille et affaiblie.

Comme nous avons pu apprendre on envisage la construction d'un bloc de bâtiments au courant de cette année encore et dès que les locataires auraient trouvé un autre logement, ce que nous leur souhaitons cordialement.

Par la construction d'un grand bloc de bâtiments la rue du Dr Woehrlin sera considérablement élargie à partir du «Plon» et nous espérons que l'on continuera cet élargissement afin de supprimer un obstacle qui existe depuis déjà trop longtemps. Le Comité.

SOCIÉTÉ DE TIR F.S.G.T. ROBERTSAU 1959

Winterschiessen

Vor noch nicht all zu langer Zeit hatten wir die Freude den Sportliebhabern mitzuteilen, dass in der Robertsau ein F.S.G.T.-Schützenverein gegründet wurde. Nun sind wir in der Lage allen Lesern zu versichern, dass dieser junge Verein sich in voller Entwicklung befindet. Ein Beispiel? Das ist zweifelsohne sein erstes Fest, dasjenige vom Silvesterabend. Ein gutgefüllter Saal, eine gute Organisation und vor allem eine Bomben-Stimmung, was braucht man da noch um überzeugt zu sein? Doch die S. T. R. 59 begnügt sich nicht mit Feste-Machen. Am vergangenen 17. Januar hatte sie alle Vereine aus der Umgebung zu sich eingeladen. Es kamen Schützensektionen von Lingolsheim, Bischheim, Schiltigheim, Koenigshoffen, Neuhof, usw., usw.... Drei Monate nachdem die S. T. R. 59 ins Leben

gerufen worden war, befand sie sich in der Lage nicht nur eine mustergültige Abwicklung des Sportsprogramms zu sichern, sondern drei... Schützenequipen auf die Beine zu stellen (wovon eine Frauenequipe!). Was das Classement anbelangt, so nahm eine B-Equipe den ersten Platz in ihrer Kategorie ein. Ist das nicht ermutigend?

Beenden wir unseren kurzen Ueberblick indem wir alle Liebhaber (und Liebhaberinnen) des Schützensportes einladen während den Trainingsstunden, die **jeden Donnerstag ab 20 Uhr, und jeden Sonntag morgen ab 10 Uhr** im Restaurant «L'Aigle d'Or», 57, route de la Wantzenau, Robertsau (gegenüber der Clinique Ste-Anne) stattfinden, ihren Aufnahmeschein für diesen jungen Arbeiterschützenverein auszufüllen.

Tir d'hiver

Il n'y a pas si longtemps, notre journal avait la joie de signaler aux amateurs, qu'une Société de Tir FSGT. avait vu le jour à la Robertsau. Maintenant, nous sommes en mesure de vous assurer que cette jeune Société se trouve en plein développement. Un exemple? C'est sans nul doute son premier Bal, celui de la St-Sylvestre. Une salle bien remplie, une bonne organisation et avant tout une ambiance du tonnerre, que faut-il de plus pour s'en convaincre? Seulement la S.T.R. n'en reste pas là. Pour le 17 janvier dernier, elle avait invité toutes les équipes de tir des environs. Il en venait de Koenigshoffen, de Lingolsheim, du Neuhof, de Bischheim, de Schiltigheim, etc. Trois mois après sa créa-

tion la S.T.R. 59 a non seulement pu assurer un déroulement exemplaire du concours, mais a présenté trois équipes (dont une équipe féminine!). En ce qui concerne le classement, une équipe B de la Société se classe première dans sa catégorie. N'est-ce pas là un résultat encourageant?

Terminons en rappelant que tous ceux et toutes celles qui voudront bien donner leur adhésion à cette jeune société ouvrière pourront remplir leur bulletin d'adhésion lors des séances d'entraînement: **les jeudis soir à partir de 20 h. et les dimanches matin à partir de 10 h.** au Restaurant «L'Aigle d'Or», 57, route de la Wantzenau, Robertsau (vis-à-vis de la Clinique Ste-Anne).

Unsere Forderungen... Ihre Antworten

Strasbourg, le 13 oct. 1959
Au Service
«Dommages de Grêle»
Cité Administrative
Escalier 10 - Chambre 14
STRASBOURG

Monsieur le Chef de Service,
Après plusieurs démarches faites pendant la période qui suivit le 11 août 1958, auprès des autorités, pour la maison située allée Kastner, anciennement maison Peirottes, et après plusieurs entretiens avec les services du M.R.U., il n'y a que les trois quarts de la toiture qui sont recouverts, et le reste est encore recouvert de carton bitumé en mauvais état. Le M.R.U. a cessé les travaux, à l'époque, pour cause de manque de crédits.

Etant donné que la maison est habitée actuellement par deux familles de pensionnaires, il n'est pas convenable de laisser ces deux familles passer un second hiver avec le toit partiellement recouvert de carton bitumé.

Je vous serais donc extrêmement reconnaissant de bien vouloir faire le nécessaire, en temps utile, pour que ces familles n'aient plus à souffrir des rigueurs du froid.

Je vous remercie pour la diligence que vous voudrez bien apporter pour remédier à cet état de choses, et vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Chef de Service, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président : Zimmer.

Le Délégué Général
Directeur Départemental
à Monsieur E. Zimmer
Prés. de l'Ass. pour la Déf. des Int. de la Rob.
23, Chemin de l'III
Strasbourg-Robertsau

Monsieur,

Par lettre citée en référence, vous me demandez de faire exécuter des travaux de mise hors d'eau sur l'immeuble sis, allée Kastner, anciennement maison Peirottes, sinistré par l'orage de grêle du 11 août 1958.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que mon Administration ne dispose pour le présent exercice d'aucun crédit pour ce genre de travaux. Il m'est donc, à mon grand regret, impossible de faire exécuter les travaux en question, malgré tout l'intérêt que peut présenter la situation actuelle des locataires.

En conséquence, il appartient au propriétaire de cet immeuble de prendre lui-même toute

mesure qu'il juge nécessaire à la sauvegarde de son bien. Je vous signale qu'il peut bénéficier à cet effet des dispositions de l'ordonnance du 19 septembre 1958 qui détermine l'aide que l'Etat peut apporter au sinistré de l'ouragan de grêle du 11 août.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef de la Subdivision
de Strasbourg
Willer.

..

Strasbourg, le 13 oct. 1959
A Monsieur le Directeur
des P.T.T.
Avenue de la Marseillaise
STRASBOURG

Monsieur le Directeur,

A la suite des réclamations de la part des pensionnaires de la Robertsau, j'ai l'honneur de vous confirmer les deux lettres que nous vous avons déjà adressées, nos démarches sont restées vaines, car les personnes en question attendent toujours trop longtemps devant le guichet de la poste pour percevoir leur pension.

Les pensionnaires nous ont demandé d'envoyer auprès de vous une délégation, afin que nous puissions mettre au point ensemble la façon la meilleure pour aboutir à régler ce problème important.

Vous voudrez donc bien, en l'occurrence, nous fixer un rendez-vous par retour du courrier.

Avec nos remerciements les meilleurs, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de notre profond respect.

TOUS IMPRIMES
POUR SOCIÉTÉS,
COMMERCIAUX, etc...

**Imprimeries
Réunies**

5, Place du Corbeau
STRASBOURG
Téléphone : 34.01.19

Strasbourg, le 29 oct. 1959
Le Directeur des P.T.T.
du Bas-Rhin
à Monsieur Zimmer
Prés. de l'Ass. de Défense
des Intér. de la Robertsau
23, Chemin de l'III
Strasbourg-Robertsau

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la desserte des usagers aux guichets du bu-

reau de Strasbourg-Robertsau, notamment les premiers jours du mois à l'occasion du paiement des rentes aux pensionnaires.

J'ai l'honneur de vous faire connaître, après étude, que l'important accroissement de la population ainsi que la progression du trafic justifient l'amélioration du régime des heures d'ouverture du bureau. En conséquence j'ai décidé de prolonger à compter du 2 novembre 1959, les heures d'ouverture du bureau de la Robertsau, et de les fixer de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

En ce qui concerne la nécessité de l'ouverture d'un troisième guichet, une étude est en cours. Des conclusions ne pourront être dégagées que lorsque sera connue l'incidence de la prolongation des heures d'ouverture sur l'écoulement du trafic journalier.

Je ne manquerai pas de vous tenir au courant de la décision intervenue.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur.

..

Association pour la Défense
des Intérêts de la Robertsau

M. E. ZIMMER, Président
23, Chemin de l'III
Strasbourg-Robertsau
Robertsau, le 7 décembre 59
à Monsieur le Préfet
du Bas-Rhin
à Strasbourg

Monsieur le Préfet,

Lors de la réunion d'information que nous avons tenue au Cinéma le Corso, à la Robertsau, il a été question entre autre des sinistrés du 11 août.

Après les discussions, il a été adopté à l'unanimité l'avis favorable, pour que deux ou trois membres de notre Comité fassent partie de votre commission des sinistrés du 11 août, car il est logique qu'au sein de cette commission siègent au moins des sinistrés.

Je pense que vous donnerez également votre avis favorable, et je vous en remercie au nom des sinistrés de la Robertsau.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mon profond respect.

Le Président.

République Française
Préfecture du Bas-Rhin

IV Division
3e Bureau t-Habitat
No HAB. IV/3
Strasbourg, le 23 janvier 1960
Le Préfet du Département
du Bas-Rhin
à Monsieur ZIMMER,
Prés. de l'Association des
Intérêts de la Robertsau
23, Chemin de l'III
Strasbourg-Robertsau

Objet : Sinistre de grêle du 11 août 1958.

Réf. : Votre lettre du 7 décembre 1959.

Monsieur le Président,

Par lettre citée en référence, vous m'avez informé du désir de votre Association d'être représentée au sein de la Commission pour la réparation des dommages de grêle du 11 août 1958.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la composition de cette Commission a été fixée par l'article 7 de l'arrêté interministériel du 6 janvier 1959 qui prévoit un seul siège en faveur des représentants des sinistrés.

Considérant que l'organisme représentant le plus grand nombre de propriétaires sinistrés était la Chambre Syndicale des Propriétaires de Strasbourg et Environs, j'ai confié ce mandat, par mon arrêté du 6 février dernier, au Président de cet organisme Maître Paul Eber.

Il ne m'est donc pas possible, à mon grand regret, de réserver une suite favorable à votre proposition, mais je suis tout disposé à faire examiner de très près vos observations éventuelles.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Préfet,

P. le Préfet :
Le Secrétaire Général.

Association pour la Défense
des Intérêts de la Robertsau

M. E. ZIMMER, Président
23, Chemin de l'III
Strasbourg-Robertsau
Robertsau, le 7 décembre 59
à Monsieur SCHMITT
Adjoint au Maire
à Strasbourg

Monsieur l'Adjoint,

Je me permets de vous rappeler notre dernier entretien verbal, au cours duquel il était question de l'installation d'une conduite d'eau à l'A.S. Robertsau, et de celle d'un W.C. pour l'Association Arts et Sports.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir faire le nécessaire, et me tenir au courant de vos projets en vue sur les dites installations.

Veuillez agréer, Monsieur l'Adjoint, mes bien sincères salutations.

Le Président.

VILLE DE STRASBOURG
République Française

Strasbourg, le 18 janvier 1960
Le Maire de la Ville de
Strasbourg
à Monsieur ZIMMER,
Prés. de l'Association des
Intérêts de la Robertsau
23, Chemin de l'III
Strasbourg-Robertsau

Monsieur le Président,

Suite à notre entretien et à votre lettre du 7 décembre 1959, j'ai l'honneur de vous informer que la question de l'installation d'une conduite d'eau au stade Pourtalès a été mise à l'étude par les services techniques municipaux.

Je vous ferai connaître par la suite toute décision prise à ce sujet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
p. d. : Schmitt.

M. et Mme Charles OSTER informent leurs
amis et connaissances de l'ouverture du

RESTAURANT

Au Rendez-vous des Pêcheurs

anc. Farios - 43, Rue de la Robertsau
et Rue du Marais à Bischheim

CUISINE SOIGNEE

SES VINS FINS

et la bonne BIÈRE DU PÊCHEUR

Vous remercie CARLO'S

Ein etwas peinliches Erlebnis

Ich besitze drei Parapluies. Der älteste davon, mehr durch seine solide Bauart als durch äussere Schönheit bestechend, ist für jene Sorte von Wetter bestimmt, bei der Regengüsse und Windstöße einander an Stärke zu überbieten suchen; ohne irgendwelchen Schaden an seiner Konstruktion zu nehmen, verträgt er es, in jeder Minute einmal durch den Sturm umgekrempelt zu werden, was bekanntlich für unbeteiligte Zuschauer eine sehr erheiternde Szene, für den unglücklichen Träger des Parapluie aber sehr fatal ist. Es erübrigt sich, zu sagen, dass dieser Parapluie aus «Gloriastoff» gearbeitet ist.

Parapluie Nummer Zwei ist für gewöhnliches Regenwetter bestimmt; er ist ein anständiges Exemplar, das auf gute Behandlung sieht und erst einmal frisch überzogen worden ist.

Parapluie Nummer Drei ist das Prachtstück, der Renommier-Parapluie. Er wird nur mitgenommen, wenn es zwar entfernt nach Regen aussieht, aber die völlige Gewissheit besteht, dass es nicht dazu kommt. Er ist gewissermassen der Spazier-Parapluie. Für die Seide hat der Fabrikant auf drei Jahre Garantie geleistet.

Neulich ging ich mit dem Renommier-Parapluie aus. Am Himmel waren nur ein paar harmlose Wölkchen zu sehen, und der Wetterbericht vom Radio hatte starke Niederschläge vorausgesagt. Ausnahmsweise aber sollte der Wetterbericht recht behalten. Die harmlosen Wölkchen wuchsen schnell wie ein Defizit, da fielen auch schon die ersten Tropfen, und knapp war ich im Schutz der nächsten Warthalle

vom Autobus, da stand auch schon die Strasse ziemlich unter Wasser. Also hinein in den Autobus. Den Renommier-Parapluie aufzumachen und dem grausigen Unwetter auszuweichen, hätte ich nicht über's Herz gebracht.

Glücklich erwischte ich noch einen Platz in dem vollgepflochtenen Autobus. Zu meiner Rechten sass ein halb schlummender Agent de police, zur linken ein Monsieur mit einer Aktenmappe, der nach Rechtsanwalt aussah, gegenüber eine junge Mutter mit einem kleinen Jungen von ca. vier Jahren. Es war ein liebes, forsches Kerlchen, das mit grossen ernsthaften Augen alle Insassen des Autobus musterte. Auf einmal schien etwas an meiner Person sein lebhaftes Interesse zu erregen. Ganz still sass er da und starrte zu mir herüber. Es ist wirklich schwer, dem forschenden Blick eines Kindes standzuhalten; ich wandte den Kopf und sah zum Fenster hinaus.

Da ertönte die Stimme des Kleinen: «Mama, Mama! Sieh mal den Parapluie, der sieht aus wie Papa seiner.»

Natürlich drehte ich mich unwillkürlich um. Ueberall lächelnde Gesichter. Es berührte mich unangenehm, dass ein Duplikat meines Renommier-Parapluies existieren sollte. Ausserdem ist es immer fatal, in den Mittelpunkt des allgemeinen Interesses der Autobusbenutzer gerückt zu werden.

Die Mutter flüsterte dem Kleinen etwas zu. Er schüttelte den Kopf und rief noch lauter als vorher: «Aber nein, Mama, Papas neuen meine ich nicht!

- Ich meine den anderen, den Papa früher hatte.»

«Sei still, Paulchen», sagte die Mutter. Paulchen schwieg still. Dafür schien er aber nachzudenken und das Resultat der Arbeit seines kleinen Kopfes konnte er doch nicht bei sich behalten. «Mama. «Mama, ich meine den Parapluie, der Papa vorige Woche weggenommen ist.»

Ich hatte bisher ganz bequem gegessen; jetzt schien mir mein Platz auf einmal etwas eng. Die Hälse der Fahrgäste wurden länger, auch einigen Gesichtern ging das freundliche Lächeln in ein schadenfrohes Grinsen über.

Die Mutter wandte sich zu ihrem Sohn. «Papa hat den Parapluie in der Bahn liegen lassen», sagte sie und ich dankte ihr im Stillen, dass sie das recht laut sagte.

Der Junge wurde nun eigensinnig, er kreischte beinahe. «Aber nein, Mama! Papa hat doch gesagt, der Parapluie ist ihm gestohlen worden...»

Ich bin ein ehrlicher Mensch, und ich hoffe, dass man mir das glauben wird, aber was habe ich getan? Ich bin aufgestanden und indem ich mich zu langsamen Schritten zwang mit krampfhaft unbefangenen Lächeln zum Ausgang des Autobus gegangen. Dabei müssen sämtliche Insassen des Bus ihre Blicke auf mich geworfen haben, denn nachher tat mir der Rücken ordentlich weh.

Ich stieg an der nächsten Haltestelle aus. Nun musste ich den Parapluie doch aufspannen. Ein halbes Jahr lang war er nicht aufgemacht worden. Die Seide hatte inzwischen Brüche bekommen, und in zwei Minuten waren grosse Löcher darin. Der Fabrikant will keinen Ersatz leisten, ich werde einen Prozess anstrengen müssen. Wenn ich nur die Adresse des Monsieur wüsste, der eine Mappe unter dem Arm trug und ganz sicher ein Rechtsanwalt war. Dann wäre ich doch wenigstens bei einem Fahrgast jenes Autobus rehabilitiert.

P. R.

Schneefall - Chutes de neige

Freihaltung der Strasse oder Gasse durch Streuung von Asche durch die Eigentümer bei Schneefall.

Beim letzten Schneefall haben zahlreiche Einwohner unseres Vorortes dem Aufruf der Stadtverwaltung Folge geleistet und zur Sicherung der Passanten Asche gestreut, was hier lobend erwähnt wird.

Es wird jedoch darauf hingewiesen, dass die Strasse nur mit Asche ohne jeden Beirat zu bestreuen ist, und nicht wie festgestellt werden konnte, an einem Platze über 60 Nägel, von Abbruchholz harrührend, auf der Strasse gefunden wurden.

Soll der Auto-, Motorrad- oder Velofahrer das Opfer deiner Nachlässigkeit sein, oder willst du das erste Opfer deiner Handlungsweise sein?

Dégagement des rues et ruelles à l'occasion de chutes de neige.

Lors de la dernière chute de neige beaucoup d'habitants de notre faubourg ont donné suite à l'appel de l'administration de la Ville et ont dispersé de la cendre, afin de garantir la sécurité des passants. Nous en félicitons nos concitoyens.

Pourtant on est prié de n'employer à cet effet que de la cendre pure à l'exception de toutes autres matières.

Dernièrement on devait constater dans la rue que la cendre contenait également 60 clous provenant de bois de démolition. Cette manière de faire est très dangereuse pour les cyclistes, les moto-cyclistes et aussi pour les automobilistes.

Toi aussi, tu ne voudrais tout de même pas être la victime de ta propre manière d'agir.

An Alli die 1897 gebore sin

Johr fuer duet so schnell an uns voruewer schliche
Mer waere so langsam alt, un fange au an ze kische,
Doch soll keiner vun ejch massleidi waehre
Un kumme zue uns in d'Versammlung do häre
Vun alle Sitte hoert mer jommere un au klawe
Wo bliet Kameradschaft un erscht diss fuer d' Maawe
E raecht henner : einmol im Johr derf mer lushti sin
diss isch mit de Klass him e guete troepfele Win
No kennemer uewer alles redde un au froje
Was ze mache isch, wo un wenn, do muess mer halt zerscht lueje.
Sunscht am e scheene Daa geht doch alles floete
Was mache mer no, mit unsere sürverdiente Groete
Es heist doch: es geht alles vorueber, es geht alles vorbie
Un am e schoene Daa sinn mer au nimmi derbie
Drumm ihr liewi Frauwe un ihr b-r-a-a-v-i Männer
Mer mache jetzt diss Johr noch, was mehr kenne
Am 13. Fewerje am 8. zowes bim Steinbauer Louis
Der isch doch uewerall bekannt mit sim ingebeizte Huej.

Rue Mélanie : Restaurant «Aux trois Epis». G. G.

CHARBONS — BOIS
MAZOUT — MONAGAZ

V^e LOUIS GRASS

63, Rue St-Fiacre ROBERTSAU
Tél. 35.11.14

WIR GRATULIEREN

Wir möchten nicht verfehlen einigen Geburtstagskindern zu ihren Wiegenfesten zu gratulieren:

Monsieur SCHAEFFER Emile, Cimenteur, route de la Wantzenau wohnhaft, zu seinem 80. Geburtstag.

Monsieur WIRTH Rudolphe, ehemaliger Bäckermeister in der rue Boecklin, jetzt wohnhaft 21, chemin de l'Il, zu seinem 70. Geburtstag.

Unserem Comitémitglied Monsieur BARBIER, chemin de la Prairie, zu seinem 65. Geburtstag.

Mögen sie noch viele Jahre bei bester Gesundheit verbringen, was wir ihnen von Herzen wünschen. Le Comité.

Entreprise Générale d'Electricité

Aib. Ph. CHRIST

STRASBOURG - ROBERTSAU
36, Rue Boecklin - Tél. 35.24.59

PRESSING DE LA ROBERTSAU

44, rue Boecklin - Téléphone 35.31.10

NETTOYAGE A SEC

TEINTURERIE

REMAILLAGE

Livraison à domicile sur demande

LAINES DU PINGOUIN
CHAUSSETTES STEMM

MERCERIE - BONNETERIE

Madame Marie HEIDER

85, Rue Boecklin - Tél. 35.47.70
STRASBOURG - ROBERTSAU

Améliorer la rue Boeckin, il y a 35 ans déjà...

Parmi les sujets de débats qu'on pourrait dire permanents dans notre quartier et qui traversent la lecture des dizaines de numéros de L'Écho, il faut relever celui de la qualité de vie éprouvée au cœur historique de la Robertsau : la rue Boecklin.

À partir des années 1960, l'usage croissant de la voiture par nos contemporains – et le démontage du vieux tramway qui y passait encore – avaient lentement transformé cette rue commerçante et centrale en vaste parking à ciel ouvert, au détriment d'autres usages et aménités attendues par un nombre croissant d'habitants.

La relecture des numéros 179 à 186 de L'Écho relate ce débat, qui avait amené l'ADIR à susciter et animer un travail inter-associatif sur l'avenir de cet « Espace Boeckin ». L'idée était déjà de ne pas se laisser dicter les choix par les élus et les services techniques de la Ville, mais de réfléchir par soi-même et faire des propositions d'améliorations à la Municipalité.

Sous l'égide d'Edgar Herrmann, alors président de l'ADIR, un groupe de travail a donc réuni les associations de quartier (ADIR, ASSER - Yves Le Tallec, ALCI - Jacques Coulaud), le centre socio-culturel L'Escale (Bernard Jacquemin), l'association des commerçants (ACAR - Pierre Bardet), les paroisses protestante (pasteur Haller) et catholique (Bernard Zimmermann), pour partager le diagnostic et proposer des solutions, qui seraient ensuite soumises aux habitants.

Toute l'année 1993 a été mobilisée par ce travail de réflexion, mais aussi de terrain, à travers un comptage du stationnement et des visites. Il a abouti à 25 propositions très précises, la plupart illustrées par les très beaux dessins de Norbert Basch, pour améliorer les conditions de stationnement dans cet espace et améliorer passagèrement quelques points

centraux, tels que les parvis des deux églises ou la place du Corps-de-Garde (qui, en octobre 1993, allait accueillir le premier marché de plein vent, à l'initiative de l'ACAR).

Ces propositions ont été présentées aux Robertsauvien·nes, lors d'une exposition publique et de plusieurs visites, puis aux élus, dont Madame le Maire Trautmann et son adjoint de quartier Jean-Charles Quintiliani, qui en « prirent bonne note » et s'engagèrent à « soumettre ces idées aux services techniques de la Ville ».

Ces propositions ne sont pas toutes restées lettres mortes, puisqu'on leur doit le parking Petersgarten, le réaménagement du parvis de l'église Saint-Louis, l'instauration d'une zone bleue, la rénovation du parc de la petite Orangerie...

On dira qu'elles ont infusé dans le quartier et inspiré quelques aménagements futurs, sans pour autant clore le débat.

La récente bataille, menée elle aussi par l'ADIR avec le collectif « Un cœur pour la Robertsau », pour la sauvegarde du foyer Saint-Louis et de ses cours, a été un soubresaut de ce débat ancien, qui pousse les Robertsauvien·nes à faire passer l'axe principal de leur « village » d'une rue commerçante à un espace de vie, où l'on peut faire autre chose que seulement ses achats.

L'Espace Boecklin, c'était un premier exercice de démocratie participative d'initiative citoyenne, à une époque où les pratiques de démocratie participative étaient encore très balbutiantes. Elles ont, depuis cette époque, bien progressé, jusqu'à permettre la démarche d'aménagement des cours Saint-Louis, lors de laquelle les habitant·es ont été en position de décider tout l'aménagement de bout en bout.

Et ça n'est sans doute pas fini, pour peu que la nouvelle municipalité continue de faire ainsi confiance aux citoyen·nes. Dans les propositions pour l'Espace Boecklin, en 1993, les partenaires inter-associatifs rêvaient d'une trame verte qui irait d'Apollonia à la Petite Orangerie, en passant derrière la mairie de quartier et le presbytère protestant. Chiche ?

Marc HOFFSESS



mamaë

Espace bien-être dédié à la femme & à la maternité

Yoga, Pilates & soins ressourçants

Cocon urbain pour ralentir, respirer, se recentrer

www.mamastrasbourg.fr/ / 107 r Boecklin 67000



CORDONNERIE CLAUDE

· Cordonnier de père en fils depuis 1950 ·

Cordonnier agréé
HESCHUNG
1934

Maroquinerie
Mac Alyster
PARIS
HEXAGONA
PARIS

Produits d'entretien

SAPHIR
BEAUTÉ DU CUIR

• REPRODUCTION DE CLÉS

- Spécialiste ressemelage cousu
- Sacs, ceintures, parapluies, petite maroquinerie
- Produits d'entretien et accessoires chaussures
- Tampons, cartes de visite et gravure



3 rue du Chevalier Robert
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. : 03 88 31 44 06

Horaires d'ouvertures :

Mardi, mercredi, vendredi :

8h-12h et 14h-19h

Jeudi : 8h-12h / Samedi : 8h-12h30

Réserve naturelle

La mosaïque des habitats rhénans : un patchwork vivant aux portes de notre quartier

À quelques minutes seulement de notre quartier s'étendent des paysages parmi les plus riches d'Europe : les forêts alluviales rhénanes. Leur secret ? Une incroyable mosaïque d'habitats façonnée par le Rhin, où chaque milieu accueille une faune et une flore bien particulières. Un patrimoine naturel exceptionnel à découvrir... et à préserver.

Une mosaïque, qu'est-ce que c'est ?

Les crues successives du Rhin ont permis l'émergence d'une multitude de milieux : mares, bancs de graviers ou de sable, bras morts, prairies, forêts de différents types... Cette diversité de milieux a permis le développement d'une riche biodiversité.

Ainsi, dans les bras morts et les mares cohabitent amphibiens, libellules, tritons, dans et le long des cours d'eau, poissons, castors, loutres, oiseaux aquatiques. Les prairies foisonnent de papillons, orchidées, dans les forêts alluviales, grands arbres, pics, insectes saproxyliques. Beaucoup d'espèces utilisent plusieurs de ces habitats au cours de leur cycle de vie, la présence de cette mosaïque de milieux favorise ainsi la diversité d'espèces. Plus un paysage présente une diversité d'habitats, plus il peut accueillir d'espèces différentes.

Le Rhin sauvage, architecte de la diversité des milieux.

Avant sa canalisation, le Rhin débordait régulièrement. Les crues créaient, transformaient ou faisaient disparaître naturellement les habitats. Cette dynamique explique la richesse exceptionnelle des forêts alluviales rhénanes, mais les aménagements successifs du fleuve ont contribué à l'érosion de cette diversité. Les crues sont aujourd'hui inexistantes et les milieux se sont considérablement

banalisés. Les forêts du Rhin sont devenues rares, mais elles abritent encore des témoins de ce riche passé : bras morts, prairies et mares sont les derniers vestiges de cette diversité.

Le défi d'aujourd'hui : maintenir et développer cette mosaïque

L'ambition actuelle des réserves est de pouvoir rétablir la fonctionnalité alluviale lorsque cela est encore possible. C'est notamment le cas dans la réserve du Rohrschollen où l'objectif est de refaire couler de l'eau de manière dynamique pour améliorer l'ensemble des fonctions naturelles, favorables à la fois au maintien de la biodiversité rhénane, mais aussi au renforcement des bénéfices qu'une nature en bonne santé peut rendre à l'Homme. Reconnecter les réserves entre elles est aussi un enjeu important, notamment pour faciliter la connexion entre les réserves à travers la zone portuaire et les milieux urbains en créant des corridors écologiques. Ceci est repris au travers de différents documents d'orientation : PLUi ; stratégie biodiversité du Port Autonome, ceinture verte de Strasbourg...

Les actions dans la réserve de la forêt de la Robertsau-Wantzenau

Au programme cette année :

- La gestion conservatoire des mares avec la restauration de la mare de l'observatoire à proximité de la ferme Bussièr.

- L'entretien de la grande prairie où poussent des espèces de fleurs remarquables : iris de Sibérie, œillets superbes, orchidées... en alternant éco-pâturage et fauche.
- Création d'une zone refuge dans la grande prairie par la construction de fascines qui serviront d'abris à la petite faune.
- La lutte contre les espèces invasives avec l'essai de solutions innovantes.
- Le maintien de la gestion des milieux forestiers en libre évolution qui a débuté bien avant la création de la réserve pour garantir un maximum de naturalité.

L'objectif des réserves n'est pas de figer la nature mais de lui redonner sa capacité à évoluer et de redynamiser la biodiversité.

Un patrimoine naturel à deux pas de chez nous

Strasbourg possède trois réserves naturelles nationales totalisant près de 2 000 hectares, ce sont de véritables refuges pour plus de 170 espèces d'oiseaux et plus de 600 espèces végétales. Ces espaces sont aussi des lieux de promenade, de découverte et de sensibilisation ouverts au public dans le respect de leur fragilité.

Éric ANDRÈS
en collaboration avec
les Réserves Naturelles de Strasbourg

NOUVEAU PROGRAMME

DÉCOUVREZ
NOS ATELIERS D'ART FLORAL

RETROUVEZ
LE PLANNING
DES ATELIERS

SUR NOS
RÉSEAUX SOCIAUX






MONCEAU
FLEURS

LA ROBERTSAU
74, RUE BOECKLIN
Tél. : 03 88 55 24 51



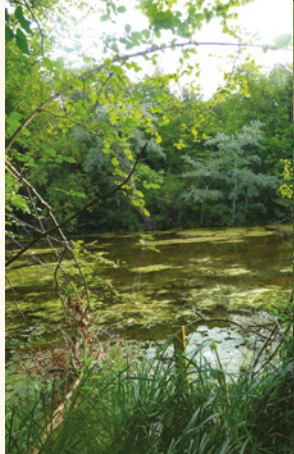
Oeuillet Superbe © A. Maréchal



Iris de Sibérie © A. Sonnenmoser



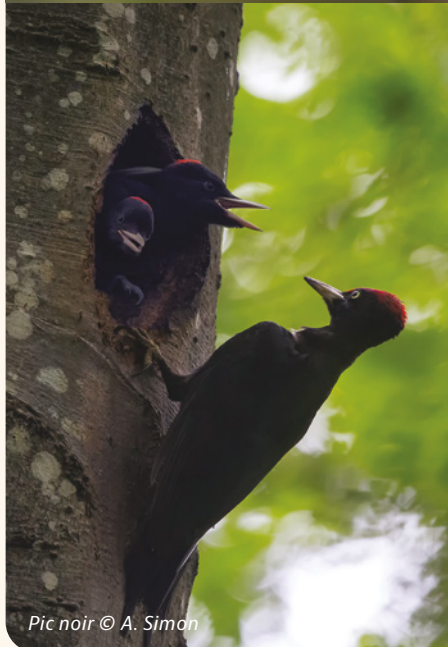
Orchis brûlé © A. Maréchal



Grèbe à cou noir © S. Hellio



Vaches highlands © P. Buchert



Pic noir © A. Simon



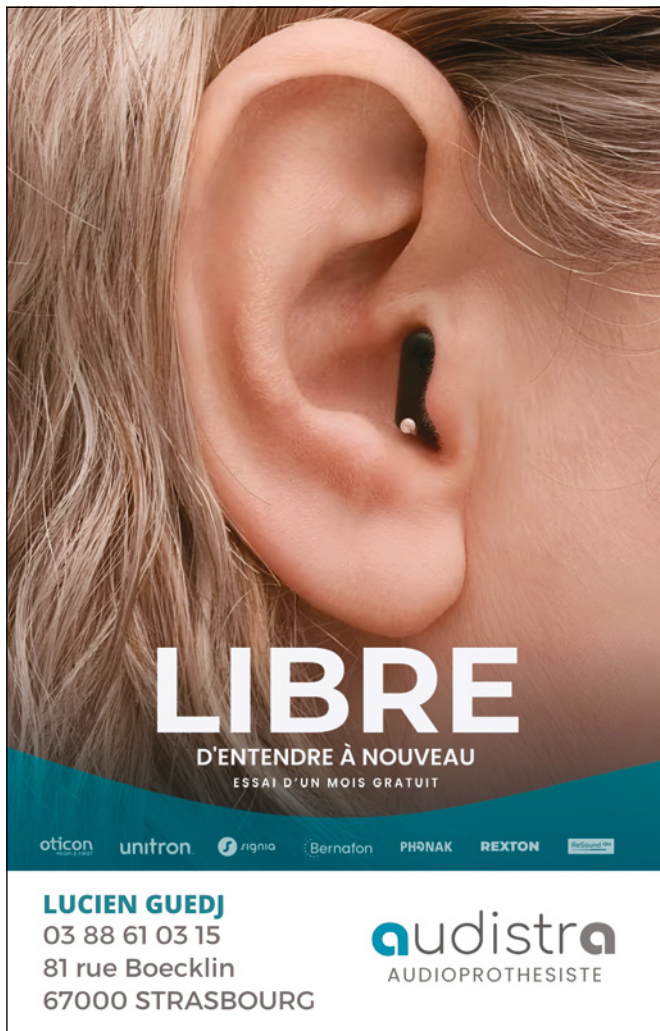
Azuré des coronilles © Feldmann



Grenouille verte © P. Buchert



Libellule fauve



LIBRE

D'ENTENDRE À NOUVEAU
ESSAI D'UN MOIS GRATUIT

oticon unitron zignia Bernafon PHONAK REXTON

LUCIEN GUEJ
03 88 61 03 15
81 rue Boecklin
67000 STRASBOURG

audistra
AUDIOPROTHESISTE



HENNER FRÈRES

La
Chocolaterie
Strasbourg

H

55, RUE BOECKLIN
contact@henner-freres.fr | 03.88.66.41.21
henner-freres.fr



MAISON & SERVICES
entretien du domicile

SI
services à la personne

Votre partenaire de confiance
depuis 10 ans
pour vos travaux de jardinage !



Contactez nous pour un devis
100% gratuit!

Taille des haies, arbustes et arbres fruitiers
Tonte
Désherbage
Transplantation
Scarification

50% CREDIT D'IMPÔTS IMMÉDIAT

MAISON ET SERVICES
85 Route de la Wantzenau - 67000 Strasbourg
03 88 79 33 29
msstrasbourg@maison-et-services.com



SALON DE TOILETTAGE

Toutou Câlines

Toiletteur canin, félin et également lapin,
vente d'accessoires made in Alsace.



77 rue Kempf • 67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 81 21 80 • toutoucalins.fr
Courriel : plumere.sandrine@laposte.net
SUR RENDEZ-VOUS • Horaires : fermé le lundi,
du mardi au vendredi 9h-12h / 13h30-18h, samedi 9h-15h

L'ADIR, l'environnement et la réserve



<https://reserves-naturelles.strasbourg.eu/foret-de-la-robertsau/>

En feuilletant les archives de l'Écho de la Robertsau, j'ai essayé de retrouver les prémices des interventions et actions qui ont accompagné ce qui a fini par mener au classement de la forêt de la Robertsau en réserve naturelle.

En 1974, dans le cadre de la pose d'un nouveau collecteur raccordant l'ancienne station d'épuration directement au Rhin au lieu du *Stiengiessen*, une délégation de l'ADIR avait rencontré les services de la ville et obtenu le doublement du siphon projeté afin de maintenir un meilleur écoulement de la rivière phréatique vers le *Tiefes Blaue Loch*.

En 1984, intervention lors de la commission extra-municipale de l'environnement du 28 novembre, pour que la protection de la forêt soit mieux prise en compte lors des travaux de construction de la nouvelle station d'épuration.

En 1985, le 17 janvier, projection de diapositives sur la forêt de la Robertsau organisée par l'ADIR. Le positionnement de l'ADIR est : « *Aménager la forêt périurbaine pour tout le monde, mais sans la casser.* »

En 1987, prise de position de l'ADIR contre le renouvellement du bail de chasse sur la forêt de la Robertsau en février 1988. Les propositions : création d'un centre d'initiation à l'environnement, de sentiers de découverte...

En 1988, arrêt de la chasse et demande de classement des forêts de la Robertsau, du Neuhoef et du Rohrschollen. Proposition de création d'un CINE dans les locaux de la ferme Bussièr. Plaidoyer en faveur de la création de pistes cyclables vers la réserve en lieu et place d'aménagements pour les voitures. Le maire de Strasbourg, M. Marcel Rudloff, demande pour la première fois le classement des forêts du Neuhoef, de la Robertsau et du Rohrschollen en réserve naturelle. Cette demande sera confirmée en 1992 par Mme Catherine Trautmann, alors maire de Strasbourg.

De 1988 au 27 juillet 2020, un long processus avec le retour des problématiques liées à la chasse, l'implication du conseil de quartier, quelques élections et l'élaboration et la publication du Plan de Prévention des Risques Technologiques du port aux pétroles. Le décret portant création de la réserve naturelle nationale du massif forestier de la Robertsau et de la Wantzenau est (enfin) publié. Il est à noter que les services de la ville avaient, depuis de nombreuses années, anticipé ce classement et avaient modifié en ce sens le mode de gestion de la forêt.

Éric ANDRÈS

Comité consultatif de la réserve naturelle nationale

2026, les éléments marquants :

- ▶ Retour sur le deuxième café des partenaires.
- ▶ Premiers résultats de l'enquête perception 2025-2026 et perspectives 2026.
- ▶ Création de fascines sur la grande prairie en chantier participatif.
- ▶ Les castors ont construit leur premier barrage dans la réserve.
- ▶ Les piézomètres de contrôle du niveau de la nappe sont progressivement équipés de sondes automatiques.
- ▶ 6 volontaires « *sentinelles Espèces Exotiques Envahissantes* » sont désignés.

Différentes demandes d'autorisations de travaux dans la réserve ont été étudiées. Poursuite des actions visant à favoriser l'ancrage territorial. À venir, organisation d'un atelier « *plan de gestion* » à l'échelle des trois réserves. Le prochain comité devrait se réunir avant l'hiver 2026.

Cuisin'elle
La Passion du Beau Depuis 1987

03 88 41 88 62
www.cuisin-elle.fr

Installation par notre propre équipe
114-116 route de la Wantzenau - Strasbourg-Robertsau

Tél. 03 88 41 88 62 cuisinelle@wanadoo.fr

CYCLES TEDONE Sàrl

Ventes Réparations

Scooter - Vélos - Accessoires

158 rue Boecklin 67000 Stg - Robertsau

Tél. 03 88 31 56 17 - www.cycles-tedone.fr

Environnement

Port aux pétroles : le combat de l'ADIR pour assurer la sécurité du quartier.

Cet article a pour objet de dégager quelques constats qui sont apparus lors des différentes périodes de la lutte de l'ADIR contre les dommages causés par les entreprises du Port aux pétroles.

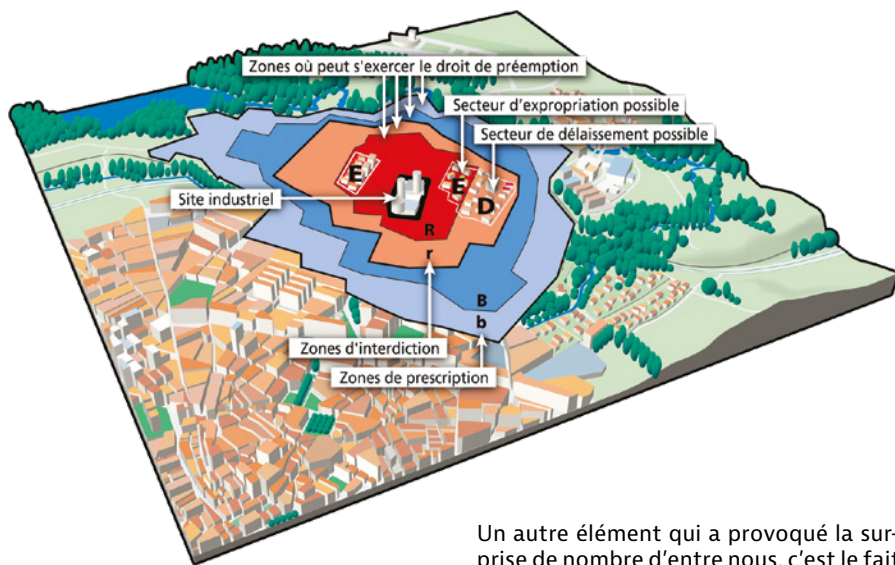
C'est Jean-Daniel Braun, membre du comité de l'ADIR, qui s'est emparé de ce sujet et en est devenu le spécialiste. Il a su éveiller les esprits et dans ses nombreuses tribunes, riches de toutes les précisions nécessaires, il a convaincu nos lecteurs de la rigueur et de l'exactitude des éléments que nous leur apportons. Vous aurez tout loisir de retrouver ses articles sur le site de l'ADIR où ont été reproduits en version numérique (PDF) l'ensemble des ÉCHOS de la Robertsau parus depuis 1960. C'est Emmanuel Jacob, rédacteur de L'ÉCHO et développeur du Blog de la Robertsau, qui s'est acquitté de cette lourde tâche.

Si notre quartier rassemble autant les faveurs des Strasbourgeois, il le doit, en grande partie, à sa proximité avec la Réserve Naturelle Nationale du Massif forestier de la Robertsau et de La Wantzenau (RNN) ainsi qu'au château de Pourtalès et aux 900 parcelles de jardins familiaux réparties sur 10 sites. Historiquement quartier de maraîchers, il s'est, depuis les années 60, considérablement développé et offre aujourd'hui à ses habitants petits et grands immeubles, mais aussi maisons individuelles avec leur bout de jardin. Cependant, c'est surtout le foisonnement de prestigieuses institutions européennes qui a grandement contribué à assurer sa notoriété.

Toujours est-il que l'on est tenté d'en broser un tableau plus sombre, voire inquiétant, si l'on accepte de considérer la proximité du port aux pétroles. Son implantation à la Robertsau en 1927 avait été rendue nécessaire pour deux raisons : d'une part, les installations pétrolières présentes aux bassins d'Austerlitz et de la Citadelle depuis la fin du 19^e siècle s'y trouvaient à l'étroit ; d'autre part, plusieurs voix se faisaient déjà entendre pour souligner leur caractère dangereux.

Or, à la même époque, la Robertsau, si elle comptait 130 maraîchers, présentait une réserve foncière proche du Rhin qui autorisait toutes les extensions ultérieures. Effectivement, moins de 40 ans plus tard, en 1963, le port aux pétroles a été agrandi vers le nord. C'est ainsi qu'il occupe aujourd'hui 85 hectares, jouxtant les habitations et la réserve naturelle.

L'ADIR consciente depuis plusieurs décennies du danger généré par l'implantation des entreprises du port à la Robertsau n'a cessé d'intervenir auprès des directions de ces installations ou auprès des autorités préfectorales. Notre combat,



qui ne sera achevé qu'avec le déplacement du Port aux Pétroles, a porté tant sur les risques encourus par la population, consécutifs à des incendies ou des explosions, que sur les pollutions provoquées par le fonctionnement normal des entreprises ou à la suite d'un accident. Rappelons dès à présent que le Port aux pétroles abrite en tout huit entreprises Seveso haut niveau de risque.

Dès octobre 1992 (ÉCHO n°183, octobre 1992), à la suite du projet d'extension du Groupement Pétrolier de Strasbourg (GPS) et de la construction de deux nouvelles cuves, Jean-Daniel Braun fait le constat amer que les moyens de conviction des pétroliers ont plus de poids que ceux des associations. Il observe en effet que, grâce à l'avis défavorable du commissaire-enquêteur et de la Ville de Strasbourg, le préfet a, le 25 juin 1991, refusé le permis de construire, mais il déplore que, suite à un recours de GPS, ce même préfet ait fait machine arrière et ait finalement accordé le permis de construire le 21 septembre 1992. Malgré la qualité des arguments fondés sur l'augmentation du trafic routier, de la pollution ou des risques liés à une entreprise Seveso haut niveau de risque, la balance a penché en faveur des entreprises.

Osons une première réflexion. Ce sentiment de lutte inégale face aux installations du port aux pétroles a marqué les esprits, non seulement des membres du comité de l'ADIR, mais aussi de tous les Robertsauviens. Nous le vérifierons à plusieurs reprises.

Un autre élément qui a provoqué la surprise de nombre d'entre nous, c'est le fait que ce sont les entreprises elles-mêmes qui sont habilitées à contrôler leur propre fonctionnement. À nos demandes au préfet de réalisation d'études, non par les industriels eux-mêmes, mais par des organismes indépendants, nous avons toujours essuyé des fins de non-recevoir. Les industriels restent maîtres chez eux, quels que soient les risques que pourraient subir les populations. Ainsi, 28 ans après, en novembre 2020, dans le numéro 277 de L'ÉCHO, Jean-Daniel Braun s'insurge : « les industries les plus polluantes s'autocontrôlent et déclarent elles-mêmes leurs émissions de polluants [...] ; les agences agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) telles qu'ATMO Grand-Est, n'ont pas le droit de mesurer autour des sites industriels et ne peuvent se baser que sur les informations fournies par les exploitants eux-mêmes. Ce régime de l'autosurveillance est dénoncé une nouvelle fois dans le récent rapport de la Cour des comptes. »



Toutefois, à la suite de la catastrophe d'AZF à Toulouse, le 21 septembre 2001, qui a provoqué la mort de 31 personnes, est adoptée la loi de juillet 2003 relative à la Prévention des Risques Technologiques (PPRT) nous avons quelque espoir d'être davantage écoutés. L'ADIR engage alors une longue bataille pour que l'approbation du PPRT au Port aux pétroles ne soit pas confirmée avant que la sécurité n'y soit garantie. Les services préfectoraux se montrent peu coopératifs. Au contraire, ils n'hésitent pas, en 2012, à réduire les zones de risques qui apparaissaient plus étendues sur les plans de 2009. Nous portons aussi devant le Tribunal Administratif (TA) de Strasbourg trois arrêtés préfectoraux sur le risque de rupture d'un bras de chargement durant le remplissage d'un navire pétrolier. Malheureusement, nous sommes pris de vitesse et Jean-Daniel Braun peut écrire dans l'ÉCHO n°253 : « Le 28 novembre 2013, le Préfet avait déjà approuvé le PPRT, sans avoir fait vérifier le respect de cette obligation. » Le TA ayant confirmé la légitimité de notre demande le 22 janvier 2014, nous déposons un recours tendant à l'annulation pure et simple de l'arrêté préfectoral portant approbation du PPRT, les pêcheurs (AAPPMA) et les naturalistes (ANSAB) ont fait de même.

Nous avons trouvé auprès de ces deux associations une volonté de collaboration qui nous a encouragés à aller jusqu'au

bout de notre combat. De plus, il nous paraissait indispensable d'y adjoindre les habitants de la Robertsau. C'est pour cela que, dès le début de notre action, le 14 mars 2013, à l'Escale, près de 400 personnes sont venues assister au débat sur le PPRT organisé par l'ADIR, l'ANSAB et l'AAPPMA. Les habitants et les politiques présents ont tous reconnu la légitimité de notre pourvoi. L'alignement des planètes nous semblera davantage atteint lorsque, en 2016, le Rapporteur de la République (ex-commissaire du gouvernement) ira dans notre sens et proposera l'annulation totale ou partielle du PPRT.

Or, fait assez exceptionnel, dans une même affaire au tribunal administratif, rapporteur public et tribunal divergent sur le fond. Le premier propose l'annulation du PPRT alors que le second rejette notre recours. De plus, nous nous retrouvons condamnés à payer 3 x 250 € aux entreprises du groupe RUBIS, qui partage avec TOTAL des partenariats industriels.

Cependant, à notre déception et à notre amertume succédera un immense élan de sympathie de la part des habitants comme de la classe politique, notre conseiller général de l'époque, outre de voir une association condamnée face à un grand groupe, nous proposant même de prendre à sa charge notre amende.

Aujourd'hui, force est de constater qu'ont été construits de nombreux immeubles



proches du port. Nous nous étonnons aussi qu'à la différence des mesures prises dans de nombreux pays, les habitants ne soient pas informés de la manière d'agir en cas d'accident grave. Rouen a connu, le 26 septembre 2019, un violent incendie dans l'usine Lubrizol. Pour autant, on n'a pas vu, à la Robertsau, l'attitude de nos pouvoirs publics prendre la mesure de cette catastrophe.

L'ADIR n'est pas là pour alarmer nos concitoyens. En revanche, elle entend que les pouvoirs publics prennent conscience des dangers inhérents à la présence du Port aux Pétroles. Notre combat ne sera gagné qu'avec le déplacement de toutes ses installations dangereuses.

Jacques GRATECOS

L'auberge Illbourg
...vous propose dans un cadre idyllique au bord de l'ill

A midi, plat du jour carte traditionnelle
Le soir, spécialités alsaciennes

- Tartes flambées - Filets de carpes frits
- Desserts faits maison et d'autres plats savoureux
- Salle pour banquets, réceptions, mariages
- Terrasse, parking assuré

Le dimanche, menus spéciaux

355 route de La Wantzenau • STRASBOURG - ROBERTSAU
Tél. 03 88 31 48 93 • Fax 03 88 31 40 34
e-mail : info@auberge-illbourg.com
fermé le lundi et le mardi

Maurice Frères
OPTICIENS DEPUIS 1880

STRASBOURG - 96 rue Boecklin - 03 88 31 65 24
maurice-freres.com

Votre magasin est également spécialiste de votre audition

Pour un accueil sur-mesure, prenez RDV en flashant ce QR code

Votre aide à domicile bienveillante et sécurisante !

50% de remise immédiate⁽¹⁾

AGE D'OR Services Strasbourg
03 88 41 02 92
9 rue Saint Aloise 67100 Strasbourg
strasbourg-nord@agedorservices.com

Aide à domicile

(1) Avantage fiscal selon les conditions en vigueur de l'article 199 sexdecies du CGI.

agedorservices.com

Environnement

Quand les industriels s'acharnent à imposer la géothermie profonde.

Il est incompréhensible de voir les Autorités délivrer des permis de recherche, voire d'exploitation, pour la géothermie profonde en Alsace, compte tenu des échecs répétés en ce domaine par des sociétés privées avides de subventions.

Le forage expérimental de Cronembourg sur le site du CNRS qui constituait la première tentative importante d'exploitation de la géothermie en Alsace, a été réalisé en 1980 dans la banlieue de Strasbourg. Des dégagements de gaz ont conduit à son arrêt définitif.

Le laboratoire de Soultz débuté en 1984 où 15 puits ont été forés pour n'en conserver que 3 atteignant 5 000 mètres de profondeur, a été développé en installation industrielle en 2016 après 90 M€ d'investissements largement subventionnés. La puissance électrique maximale atteint 1,8 Mw, mais l'installation consomme 0,8 Mw pour son fonctionnement, soit une puissance disponible de 1 Mw. La plus petite éolienne industrielle est 2 à 3 fois plus puissante. De nombreux séismes de faibles intensités ont été enregistrés sans toutefois provoquer de dégâts. La rentabilité ne peut être au rendez-vous, notamment en l'absence de clients pour la chaleur résiduelle. Cette situation est due au faible débit de saumure circulant.

Il n'est pas nécessaire, je pense, de rappeler les multiples séismes depuis novembre 2019 provoqués par le site géothermique de Vendenheim lors de son démarrage. Ceux-ci ont conduit à plus de 3 800 plaintes en France et en Allemagne pour dégradation du bâti et à la décision préfectorale de suspendre tous les travaux liés à la géothermie profonde dans l'Eurométropole. La société Fonroche qui avait investi 100 M€ (avec quelle part d'argent public ?) a déposé le bilan de cette filiale et c'est Averno, maison mère de Lithium de France qui a repris cette société. Peut-être avec le secret espoir de réactiver un jour cet investissement ?

En 2016 a été inaugurée la centrale de Rittershoffen avec 4 puits atteignant 2500 mètres de profondeur. Le site semble avoir été choisi, car il présenterait des caractéristiques particulièrement intéressantes pour expliquer la distance avec l'utilisateur. Il se situe en effet à 15 km de la société Roquette Frères à Beinheim, bénéficiaire de la chaleur, nécessitant un important réseau de chaleur dont le coût avoisine 15 M€. Le projet a été soutenu par l'ADEME, 25 M€, la région Grand Est, la Caisse des dépôts 5 M€, pour un coût total de 45 M€. Dès le début de l'exploitation des séismes de faibles importances ont été enregistrés principalement dans une large bande allant du puits d'injection au puits producteur, se rapprochant de plus en plus de ce dernier au fil du temps.



L'intensité des séismes est allée croissante dans le temps, et en décembre 2025 de nouveaux séismes dépassant les caractéristiques maximales fixées par la Préfecture ont conduit celle-ci à ordonner la fermeture immédiate du site. L'avenir est pour le moins problématique.

À l'énoncé des événements ci-dessus, il semble bien qu'à ce jour, l'état de l'art ne permette pas le fonctionnement sécurisé de la géothermie profonde en Alsace. Les risques de séismes provoqués par la circulation souterraine de la saumure sont avérés et imprévisibles. À quand des séismes qui détruiront complètement des maisons, des immeubles ou des ouvrages d'art ? Quelles autorités responsables peuvent en âme et conscience accepter de développer cette technique, notamment en autorisant de nombreux sites dans un rayon réduit ?

Les industriels et RENAS réalisent une instrumentation fine permettant de déterminer en temps réel l'épicentre et l'intensité des sinistres. Mais c'est seulement lorsque les caractéristiques des séismes dépassent celles fixées par les Autorités, que les industriels réagissent et que la Préfecture ordonne l'arrêt de la centrale. Il est souvent trop tard, les dégâts sont avérés. Ces instruments ne permettent en aucun cas de prévenir la survenue de séismes. Aussi longtemps que des techniques ne permettent pas de réagir pour empêcher la venue de séismes, un moratoire sur la géothermie profonde est indispensable. Quelques explications sur cette situation :

La vallée du Rhin supérieure est issue de l'effondrement entre Forêt Noire et Vosges. Au fil des siècles, les fissures ont été colmatées par des minéraux et

sédiments. D'autres se sont formées par altération du granit et des cheneaux permettent la circulation de l'eau. Celle-ci peut être à l'origine d'importantes dissolutions affectant surtout les feldspaths potassiques amenant à une porosité secondaire.

À la profondeur des puits règne une pression dépassant 250 bars. Par exemple à Rittershoffen, le puits producteur est à 2 600 mètres de profondeur et la pompe se situe à 480 mètres de profondeur. L'eau émerge de la profondeur spontanément jusqu'à la pompe et la pression perd ainsi plus de 200 bars.

La pression est encore suffisante pour que l'eau reste liquide à 170° C. Dans le sous-sol, avant les forages, un équilibre s'est établi au fil des siècles et les mouvements sont faibles, mais pas inexistant, créant des séismes naturels.

Lors de la mise en route de la circulation entre le puits producteur et le puits injecteur, l'équilibre est rompu. Dépression autour du premier, surpression autour du second. Ce déséquilibre conduit la saumure à rechercher de nouveaux canaux de circulation, entraînant les minéraux et sédiments et permettant par lubrification le glissement des blocs rocheux jusqu'alors stables par la pression et créant des séismes.

Ce phénomène n'est pas contrôlable à ce jour.

Jean-Daniel BRAUN

PS : Il nous paraît important de signaler que les Chinois développent les batteries au sodium permettant une plus grande densité que celles au lithium, et que ces nouvelles batteries équipent déjà certains véhicules.

Jours de fête à la Cité de l'Il

Au stade Paul Nicolas, pendant près de cinq jours, sous un beau soleil d'été et grâce à la présence des animateurs de l'association Arachmina, les enfants de la Cité de l'Il se sont vu offrir une belle parenthèse au cœur de l'été.



Évidemment, et avant tout, les enfants étaient là pour s'amuser. Ils ont ainsi pu s'adonner à différentes performances sportives : au foot, au basket, soit au tir à l'arc, mais ils pouvaient également, s'ils le souhaitaient, s'initier à la musique en jouant au tambourin ou au djembé. D'autres enfants ont aimé confectionner des bijoux, des oiseaux en cuivre, d'autres ont élaboré des poèmes, certains ont préféré participer à l'atelier danse pour apprendre une chorégraphie, sans oublier l'intérêt des enfants pour des ateliers scientifiques.

Évidemment, tout se termina par une belle fête où les parents, les proches, les amis venus en nombre, purent apprécier les différentes créations artistiques ainsi que les prestations musicales et dansantes sur scène exécutées par leurs enfants. Ces bons moments ont pu se concrétiser grâce à la présence de l'association Arachmina et de ses dévoués animateurs qui depuis plus de 20 ans proposent d'offrir un temps de loisirs de qualité, libre et gratuit, ludiques mais aussi instructifs aux jeunes des quartiers.

Ces bons moments, elle va également les offrir à d'autres quartiers en périphérie de Strasbourg tout au long des vacances d'été. Il est à espérer que ces parenthèses réjouissantes puissent continuer à avoir le soutien de l'Euro-métropole afin qu'Arachmina puisse pérenniser son offre d'animation pour offrir d'autres parenthèses pour les enfants.

Robert LUX

« Les Jeudis d'Olivier »

Après la pause estivale, les cours de gym douce et de stretching d'Olivier GUTHERTZ ont repris depuis le jeudi 3 septembre au foyer protestant Mélanie dans le parc de la Petite Orangerie à la Robertsau.

Cela fait maintenant un an qu'Olivier Guthertz dispense ses cours de gym douce et de stretching dans cette jolie salle à la fois spacieuse et lumineuse. Olivier anime ses cours dans une ambiance conviviale et décontractée. Il veille à ce que chacun se sente à l'aise, progresse à son rythme et prenne du plaisir.

Olivier Guthertz est un professeur de sport diplômé universitaire et diplômé d'état. Expérimenté, il enseigne depuis de nombreuses années aussi bien dans des clubs de sport, en entreprise ou en coaching individuel.

Au fil des mois, ses cours sont devenus un vrai rendez-vous hebdomadaire. Bien plus qu'une séance de sport, c'est un moment attendu par tous les par-

ticipants. On vient pour bouger, se dépenser, prendre soin de sa santé, mais aussi pour partager un moment convivial.

Les cours donnés sont à « la carte », il n'y a pas d'inscription. Le paiement se fait à la séance. Il est possible d'acheter des cartes de 10 séances de gym douce et/ou de 10 séances de stretching, permettant une réduction tarifaire. Les cours ont lieu tous les jeudis matin de 10h à 11h pour la gym douce et de 11h à 11h30 pour le stretching. Matériel à prévoir : tapis de sol, gourde, serviette, tenue adaptée, élastique, baskets.

Renseignements : 06 64 30 73 99
olivierguthertz@hotmail.fr



Photo : Anne Catherine Mehl

Au Gré du Vent

Fleuriste

83, route de la Wantzenau | 67000 STRASBOURG
Tél : 03 88 31 32 30

NICOLAS

Cavistes
spécialistes en
vins fins,
champagnes,
alcools et
spiritueux



Cadeaux
d'affaires,
coffrets et
paquets
cadeaux



Envois
dans toute la
France

M. Panoussian
63, rue Boecklin 67000 STRASBOURG
☎ 03 88 45 79 50

www.nicolas.com

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, sachez apprécier avec modération.

Evènements culturels

Orchestre d'Harmonie **Cæcilia** 1880 Strasbourg - Robertsau

Grand concert de l'Orchestre d'Harmonie Cæcilia Strasbourg-Robertsau 1880

Le dimanche 8 novembre 2026 à 16h, l'Orchestre d'Harmonie Cæcilia Strasbourg-Robertsau 1880 vous donne rendez-vous au Palais de la Musique et des Congrès - Salle Erasme.

Un concert placé sous le signe des émotions et de la diversité.
Entrée libre - Plateau

SAMEDI
19
DÉCEMBRE
à 20H

CONCERT DE NOËL

à l'Eglise Protestante Robertsau
86 rue Boecklin STRASBOURG



**ORCHESTRES
d'ACCORDEONS
de l'ILL
Strasbourg-Robertsau
et de GUNSTETT**
Sous la direction de D.DAEFFLER

Entrée libre
PLATEAU

Accès Eglise Protestante : Bus 15/72/L6 arrêt : Robertsau Eglise
Tram E arrêt : Mélanie (marche 250m)

Médiathèque Mélanie de Pourtalès

26 septembre 2026 de 10h à 12h

Jeux de société

Tout public dès 7 ans - Sur inscription

14 octobre 2026 à 9h30

Heure du conte

De 18 mois à 4 ans

Entrée libre, dans la limite des places disponibles

16 octobre 2026 à 18h

On lit quoi ?

De l'imaginaire

Club de lecture - Tout public

Entrée libre, dans la limite des places disponibles

22 octobre 2026 à 10h30

Spectacle *La la si d'eau*

Cie PapierPlum - De 3 à 8 ans

Entrée libre, dans la limite des places disponibles

24 octobre 2026 à 10h

Jeux vidéo

Tout public dès 7 ans - Sur inscription

29 octobre 2026 à 10h30

Heure du conte *Mortelle*

Dès 5 ans - Entrée libre, dans la limite des places disponibles

4 novembre 2026 à 9h30

Heure du conte

De 18 mois à 4 ans - Entrée libre, dans la limite des places disponibles

7 novembre 2026 à 11h

On lit quoi ?

Club de lecture - En partenariat avec le TNS
au Théâtre National de Strasbourg

7 novembre 2026

Atelier fabrication de porte-bonheur

Dans le cadre des *Médiathèques en débat*.

Pour les 6-13 ans, en duo parent-enfant - Sur inscription

14 novembre 2026 à 10h30

Escape Game

Chances & Supersitions

Dans le cadre des *Médiathèques en débat*

Tout public dès 8 ans - Sur inscription

20 novembre 2026 à 18h

On lit quoi ?

La rentrée littéraire

Club de lecture - Public ado et adulte - Entrée libre

21 novembre 2026 à 10h

Jeux de société

Tout public, dès 6 ans - Sur inscription

24 novembre 2026 à 17h

Couture

avec Michelle Labaume

Public adulte et ado

Entrée libre, dans la limite des places disponibles

26 novembre 2026 à 16h45

Les Rencontres Instrumentales

En partenariat avec l'Orchestre Philharmonique
de Strasbourg - Jeune public dès 5 ans

Entrée libre, dans la limite des places disponibles

MÉDIATHÈQUE MÉLANIE DE POURTALÈS : 2, rue Mélanie
Tél. 03 88 41 98 62 • www.mediatheques-cus.fr

NATH COIFF'



Féminin

Masculin

Junior

et à domicile

Sur rendez-vous

03 88 31 14 78

4 rue du Docteur Wœhrlin
67000 STRASBOURG

TOURNÉE GÉNÉRALE

- vins, champagnes
- bières, spiritueux
- coffrets cadeaux
- épicerie fine
- sans alcool

Tel: 06.61.74.66.44

8 rue de la Brême, Robertsau

l'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

Boulangerie - Pâtisserie

ECKERT

La main dans la pâte
depuis 4 générations
Joseph, Léon, Marc et
Mael (En Formation)

**91 rue Boecklin
67000 Strasbourg-Robertsau**
Tel : 03 88 31 05 56

LES SACRÉES JOURNÉES DE STRASBOURG



14^e ÉDITION

5 → 18 OCTOBRE 2026 • STRASBOURG

Du 5 octobre au 18 octobre 2026, se déroulera la 14^e édition du festival de Musique Sacrée. Celle-ci propose des rencontres entre artistes et musiciens de culture et de traditions différentes, venus d'Arménie, du Liban, du Maroc, de Tchèque, d'Allemagne, de France, de Mongolie et d'ailleurs.

Au travers de ces rencontres musicales, des performances de danse, des conférences, des rencontres, le public découvrira peut-être aussi des lieux qu'il n'a pas l'habitude de fréquenter : pagode, temple protestant, mosquée, église, synagogue.

En ce qui concerne notre quartier de la Robertsau, il sera proposé au public, le vendredi 16 octobre, un voyage immersif dans le bouddhisme vietnamien en visitant la pagode Pho-Hien (située route de La Wantzenau) en participant à des conférences et en écoutant de la musique sacrée bouddhiste.

D'autres prestations concernant le festival de musique sacrée (proposées à partir du 5 octobre) seront à découvrir sur le site du Festival où tous les événements (lieux, expositions, rencontres, concerts...) vous seront révélés.

Bon festival !

Robert LUX



D2 CHAUFFAGE SANITAIRE

Thierry DELIMOGES

Entretien
Dépannage
Chauffage
Gaz/Fioul
Service
plomberie

07.62.19.34.22

Permanence téléphonique du
lundi au vendredi de 8h00 à 13h00

31 rue Kamm - 67000 Strasbourg
secretariatd2cs@gmail.com

Retrouvez les anciens numéros
de l'Echo de la Robertsau



adirobertsau.fr/echo



**Solutions
de financement⁽¹⁾**

POUR BÂTIR VOS PROJETS, vous pouvez compter sur nous.

Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Crédit  Mutuel

Strasbourg Robertsau

75 rue Boecklin et 115 route de la Wantzenau
Espace patrimoine : 111 route de la Wantzenau

Tél. : 03 90 41 65 39 – Courriel : 01006@creditmutuel.fr

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel – RCS Strasbourg B 588 505 354.

(1) Après étude et sous réserve d'acceptation du dossier par la Caisse de Crédit Mutuel. Après expiration du délai de mise à disposition des fonds et d'un délai de rétractation de 14 jours.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.